



TIME FOR
CLIMATE JUSTICE

BOÎTE À OUTILS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

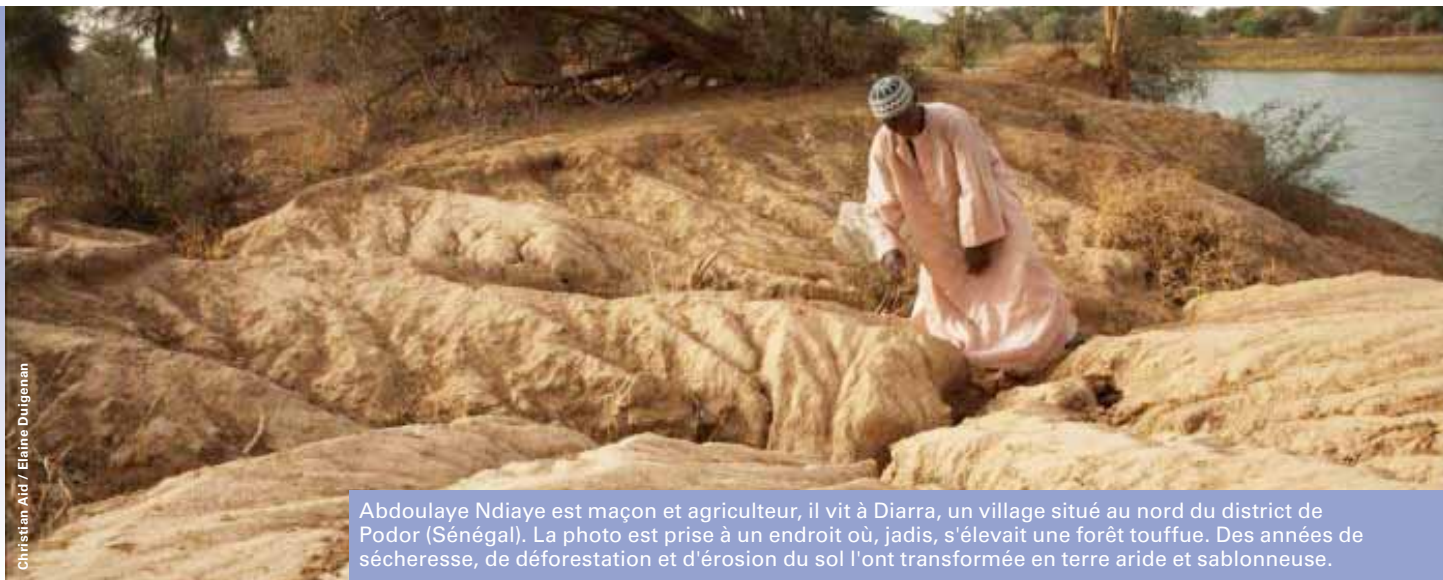
TIME FOR CLIMATE JUSTICE

INTRODUCTION



« C'EST UN PROBLÈME QUE NOUS DEVONS RÉSOUDRE, SINON PERSONNE NE SURVIVRA. »

L'Archevêque
Desmond Tutu



Abdoulaye Ndiaye est maçon et agriculteur, il vit à Diarra, un village situé au nord du district de Podor (Sénégal). La photo est prise à un endroit où, jadis, s'élevait une forêt touffue. Des années de sécheresse, de déforestation et d'érosion du sol l'ont transformée en terre aride et sablonneuse.

Le changement climatique est un problème global, mais il n'affecte pas tous les pays de la même manière. Même si ses conséquences seront sans doute néfastes pour les populations des pays relativement riches, elles seront bien plus dévastatrices pour les habitants vulnérables des pays pauvres. Les effets du changement climatique se manifestent par toutes sortes de problèmes. Les exemples bien connus sont les changements au niveau des régimes pluviométriques et le nombre croissant d'épisodes de sécheresse et d'inondations, qui ont un impact dévastateur. Si la température augmente de plus de 2°C, les experts prédisent des pénuries d'eau sérieuses, la hausse du niveau de la mer et des millions de nouveaux cas de paludisme en Afrique et de famine, du fait de la baisse générale des rendements agricoles sur toute la planète.

Les effets les plus néfastes du changement climatique sont ressentis dans les pays pauvres, alors qu'ils ont contribué en moindre part à la cause du problème. C'est une injustice. Nous devons veiller à ce que les

populations les plus vulnérables soient protégées de l'impact du changement climatique, tout en ayant un droit au développement et une voie d'issue pour échapper à la pauvreté. Les pays développés doivent réduire leurs propres émissions et fournir tout le soutien nécessaire aux pays pauvres pour leur permettre de limiter la croissance des émissions et développer de nouvelles méthodes faibles en émissions carboniques.

Il se pourrait que votre domaine d'intervention soit la sensibilisation de l'opinion publique aux questions d'environnement et de développement durable, l'organisation d'une campagne dans votre pays pour défendre le droit d'accès des communautés pauvres aux biens communs - comme l'eau, la terre, le droit d'exploitation de la pêche et de la forêt - la responsabilisation d'entreprises non respectueuses des normes fondamentales de protection de l'environnement et des droits des travailleurs ou le travail de développement sur le terrain, par exemple dans la fourniture de services et l'amélioration de la qualité

de vie des populations. Dans tous les cas de figure, le changement climatique et les réponses apportées par les politiques auront un impact majeur sur votre travail. **Il est urgent d'agir dès maintenant pour lutter contre le changement climatique, car les populations pauvres du monde entier en subissent déjà les effets - ce sont elles qui seront les plus touchées.**

L'heure est à la justice climatique !

Le changement climatique est une crise d'envergure mondiale : si l'on n'y remédie pas, ce sont la vie et les moyens de subsistance de centaines de millions de populations pauvres du monde entier qui seront menacés. Pour nous attaquer à ce problème, il faut faire pression sur les leaders politiques pour réclamer une justice climatique. Nous avons besoin d'un accord international fructueux et équitable pour lutter contre le changement climatique - et nous en avons besoin aussi rapidement que possible, pour qu'il entre en vigueur dès que les engagements actuels dans le cadre du protocole de Kyoto arrivent à expiration, en 2012.



3 000 personnes issues de la société civile des pays du Sud participent à une mobilisation massive à Bangkok lors de l'intersession de la CCNUCC sur le changement climatique en 2009.

Nous devons pousser nos gouvernements à prendre des mesures de lutte contre le changement climatique. Les pays riches doivent s'engager à :

- mettre en œuvre des réductions importantes et urgentes de leurs propres émissions carboniques (au niveau national, et non pas à l'étranger), conformément au seuil maximum de 2°C de réchauffement planétaire.
- soutenir et aider les pays en développement à financer la réduction de leurs émissions, à mettre en œuvre un programme de développement propre et à s'adapter au changement climatique.

Nous voulons créer un mouvement de masse qui interpelle nos leaders pour aboutir à un accord équitable et fructueux, au niveau mondial, en matière

de changement climatique. Les agences de l'APRODEV – les 17 organisations de développement qui travaillent en collaboration avec le Conseil œcuménique Mondial des Eglises – travaillent ensemble en Europe pour faire pression sur les gouvernements du Nord, mais si l'on veut obtenir des mesures internationales qui soient pertinentes, il faut aussi faire entendre haut et fort la voix des pays en développement.

Objectif et contenu de cette boîte à outils

Cette boîte à outils a deux objectifs. **Premièrement, informer dans chaque pays le personnel des agences de l'APRODEV, ses partenaires et les ONG basées dans les pays du Sud, des principaux débats actuels sur la question du changement climatique, notamment ceux qui concernent les pays en développement** : les arrangements au niveau du financement de programmes d'adaptation, le débat sur la contribution des soi-disant

économies émergentes en matière de réduction des émissions globales, les obligations légales auxquelles ont souscrit les pays développés depuis 1992 qui ont un impact sur les pays du Sud et la compensation carbone, par exemple. La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) est le principal forum de discussion et de négociation de ces questions. **Deuxièmement, la boîte à outils cherche également à encourager nos partenaires et groupes alliés à faire pression sur les gouvernements et à engager des campagnes d'action dans les pays du Sud.** Nous souhaiterions que les ONG des pays du Sud occupent une place prépondérante dans les débats internationaux. Leur rôle serait d'interpeller leurs gouvernements sur les choix politiques faits au niveau national - par exemple, en ce qui concerne la politique de l'énergie et les stratégies globales de développement - et d'aider la société civile à obtenir des résultats fructueux dans le cadre des discussions aux Nations Unies. Nous avons besoin de votre aide.

La boîte à outils est divisée en cinq grandes parties. Vous y trouverez l'introduction, plus :

- La science et les impacts
- Les discussions à l'ONU
- Les positions de l'APRODEV
- La campagne Time for Climate Justice (L'heure est à la Justice Climatique)
- Aider les pays du Sud dans leur plaidoyer et leurs campagnes sur le changement climatique

Dans chaque section, des liens permettent aux utilisateurs de s'orienter facilement. La boîte à outils est complétée par une petite vidéo à l'intention des organisateurs de campagne, une section sur les sources clés, un glossaire et un calendrier d'évènements.

Pour commander des exemplaires de la boîte à outils

Si vous souhaitez vous procurer d'autres exemplaires de la boîte à outils, veuillez contacter l'équipe de campagne Time for Climate Justice par email à campaigns@christian-aid.org, ou rendez-vous sur www.climatejusticeonline.org

1. LA SCIENCE ET LES IMPACTS

Contenu

[Le consensus scientifique, l'atténuation et l'adaptation](#)

[Raisons pour lesquelles le réchauffement ne doit pas dépasser 2°C](#)

[Les impacts sur le développement](#)

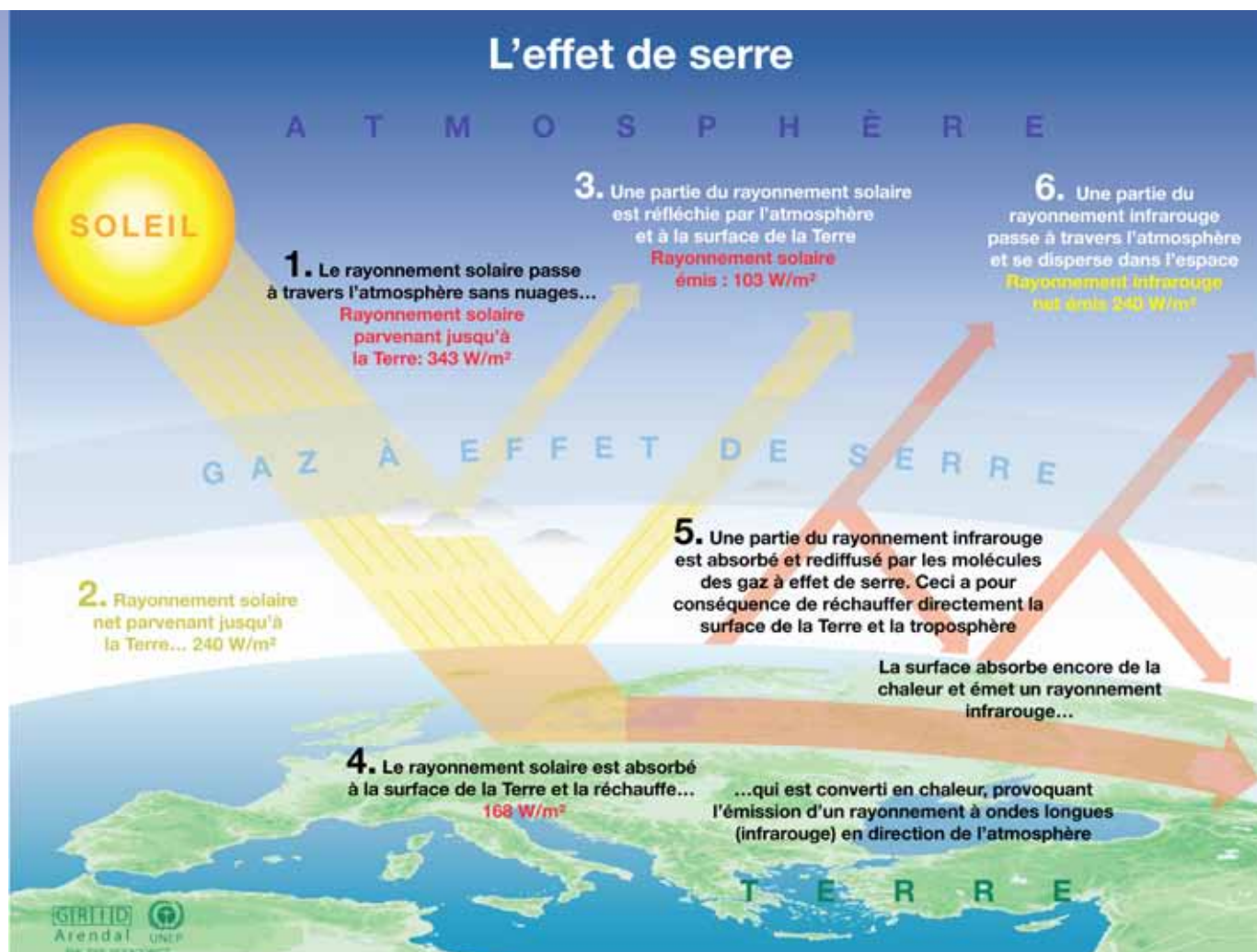


Figure 1 : Réchauffement planétaire - plus la « couche » de gaz à effet de serre est épaisse, plus elle absorbe le rayonnement infrarouge et plus la température augmente¹

Qu'est-ce que le changement climatique ?

Notre climat, c'est-à-dire les conditions météorologiques moyennes relatives à un lieu géographique particulier, est influencé par toutes sortes de processus naturels – notamment le rayonnement solaire, les échanges thermiques entre les océans et les masses d'air, les courants océaniques, la circulation atmosphérique et l'interaction entre les masses d'air et les continents. Ces processus et les conditions météo qui en résultent ont un fonctionnement dynamique. On peut néanmoins observer des phénomènes et des cycles qui se répètent, et donc parler de conditions climatiques « typiques ». (La notion de « typique » englobe les variations saisonnières et même les événements météorologiques extrêmes.)²

Le réchauffement planétaire anthropique (issu d'activités humaines) perturbe le cycle normal de notre climat. Pour comprendre pourquoi, il faut se pencher sur ce qu'on appelle « l'effet de serre » (voir Fig. 1). Quand le rayonnement solaire pénètre dans l'atmosphère, une partie est renvoyée directement dans l'espace, mais une proportion significative atteint la surface de la planète et la réchauffe. Cette chaleur est ensuite réémise sous forme de rayonnement infrarouge. Les gaz à effet de serre – les principaux gaz se formant naturellement sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et l'ozone – piègent ce rayonnement qui est alors maintenu dans l'atmosphère. Ceci a pour effet de réchauffer la surface de la Terre et la troposphère - c'est ce qu'on appelle l'effet de serre. L'effet de serre est un phénomène naturel indispensable à la vie sur Terre. Sans lui, il ferait trop froid sur la Terre pour y vivre. Or, plus il y a de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, plus le rayonnement est piégé et plus le réchauffement est important.

Les émissions de GES anthropiques depuis le début de la révolution industrielle – résultant principalement de la combustion de combustibles fossiles nécessaires au transport, à l'industrie et à la production d'énergie, et le déboisement des forêts – ont fait augmenter considérablement le niveau de GES dans l'atmosphère et décuplé l'effet de serre. **Ceci a induit le réchauffement artificiel de l'atmosphère, des continents et des océans : entre 1905 et 2005, la température globale moyenne des continents a augmenté de 0,74°C.** Depuis 50 ans, le réchauffement s'est accéléré et c'est depuis 1995 qu'on a connu les dix années les plus chaudes jamais enregistrées. **On**



Sécheresse au nord-est du Kenya en 2006 : Saadiya Okash, 26 ans, se repose après deux heures de marche pour aller chercher de l'eau au point d'eau d'un autre village. Elle a absolument besoin d'eau pour empêcher que son petit troupeau de chèvres ne meure de soif.

prévoit que les températures vont encore augmenter de 1,1-6,4°C au cours de notre siècle, à moins que des mesures d'urgence ne soient prises pour réduire les émissions.³

Le changement climatique est une modification durable et globale des paramètres climatiques et météorologiques de la Terre – dépassant l'envergure des cycles naturels – due aux émissions anthropiques de GES. Outre la hausse des températures, il y a d'autres indicateurs du changement climatique : dérèglement des précipitations, multiplication du nombre d'événements météorologiques extrêmes (ouragans, inondations, sécheresse et vagues de chaleur), hausse du niveau des océans, dérèglement des saisons, acidification des océans et fonte des glaces. Ces changements ont déjà des effets socio-économiques importants qui s'amplifieront – voir ci-dessous « Les impacts sur le développement ».

Ces impacts varient selon les régions du globe. Par exemple, les continents se réchaufferont plus vite que les océans, mais les latitudes les plus élevées, notamment la région arctique, connaîtront des hausses de température plus fortes.⁴ Il est très probable que les précipitations augmenteront dans les régions à latitudes élevées, et déclineraient dans les continents subtropicaux (jusqu'à moins 20 % d'ici 2100, selon certains scénarios).⁵ Mais on observera également des variations *au sein* des pays – **il n'est donc pas facile de présenter une seule configuration nationale de l'impact probable du changement climatique.**

Le consensus scientifique, l'atténuation et l'adaptation

Les Nations Unies rassemblent tous les six ans un panel d'experts scientifiques du climat pour examiner les derniers travaux et rapports sur le changement climatique – c'est le Groupe intergouvernemental

La Terre se réchauffe : les gaz à effet de serre anthropiques

Le développement industriel s'est appuyé en grande partie sur l'énergie libérée par la combustion de combustibles fossiles, qui dégagent beaucoup de dioxyde de carbone (CO₂). Le CO₂ est le gaz à effet de serre le plus significatif sur le plan politique, car il représente la majorité des émissions de GES anthropiques ; il est intrinsèquement lié à la production d'énergie et aux activités économiques. Si dans une certaine mesure les émissions d'autres GES ont reculé, les émissions de CO₂ semblent au contraire s'amplifier à un rythme de plus en plus soutenu.

Les sources de GES anthropiques incluent :

- la combustion de combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel pour produire de l'électricité, du chauffage et le transport, etc. (produisant principalement du CO₂)
- le changement d'usage des sols, par exemple les activités de déforestation et de défrichage libèrent les stocks de carbone et des quantités significatives de CO₂ et de CH₄ peuvent être présentes dans les sols et la tourbe
- d'autres processus industriels, comme la production de ciment, d'aluminium et le dégagement de gaz industriels réfrigérants (produisant divers GES, selon le processus)
- d'autres activités agricoles, comme l'élevage de bétail, les rizières, la production et l'utilisation d'engrais chimiques, etc. (produisant du CH₄ et de l'oxyde nitreux (N₂O), mais aussi du CO₂).

sur l'évolution du climat (GIEC). On en parle comme d'un consensus scientifique global sur le changement climatique, mais en fait il ne s'agit pas de « découvertes » scientifiques, mais plutôt d'une analyse de ce qu'un groupe d'éminents scientifiques issus de tous bords s'accordent à penser, en l'état des connaissances actuelles.

Dans son quatrième rapport d'évaluation des changements climatiques, publié en 2007, **le GIEC a rapporté qu'on observait un réchauffement**

Signes précurseurs

« On compare souvent la région arctique au canari dans la mine pour ce qui concerne le réchauffement planétaire... et maintenant... le canari est mort. »

Jay Zwally, scientifique à la NASA⁸

La fonte des glaces polaires est un indice important du réchauffement planétaire. La glace de mer dans l'Arctique en été ne couvre déjà plus qu'environ 6 millions de kilomètres carrés, au lieu de 9 millions dans les années 1960. Ceci équivaut à une perte d'un tiers de la superficie en tout juste 40 ans.⁹ Cette fonte rapide est un signe que le réchauffement planétaire pourrait bien se manifester plus rapidement que les scientifiques ne l'avaient prévu.

Contrairement à la fonte des glaciers au Groënland et dans l'Antarctique, la fonte de la glace de mer ne représente pas en soi un danger immédiat pour la vie humaine, dans la mesure où elle ne contribue pas à la hausse du niveau des océans. C'est toutefois un signe important des tendances climatiques à l'œuvre et des travaux récents ont conduit certains scientifiques à conclure que la disparition de la mer de glace d'été pourrait déjà être irréversible, ou sur le point de le devenir.¹⁰

indiscutable de la planète. Il déclarait également que les activités humaines étaient « très probablement » la principale cause du réchauffement – avec plus de 90 % de certitude. Ce rapport, cité ci-dessous, confirmait que la grande majorité des études scientifiques établissaient un lien entre les niveaux de GES et les températures globales.

Le réchauffement du système climatique est indiscutable, comme le montrent désormais les augmentations des températures moyennes de l'air et des océans, la fonte générale de la neige et des glaces, et la hausse moyenne globale du niveau des océans.⁶

Les niveaux de GES, comme le CO₂, sont beaucoup plus élevés qu'ils ne l'ont été au cours des 650 000 dernières années – période pour laquelle nous avons des données fiables.⁷ Des observations récentes de l'observatoire de Mauna Loa (Hawaii) montrent en 2008 des niveaux de CO₂ dans l'atmosphère de 387 ppm,

Effet « multiplicateur »

L'une des choses qui préoccupe les climatologues, c'est la question de savoir si certains effets du réchauffement planétaire amplifient en fait le mécanisme de réchauffement. Par exemple, le réchauffement planétaire va provoquer de plus en plus :

- la fonte d'importantes plaques de glace, qui ne peuvent donc plus réfléchir le rayonnement solaire, ce qui entraîne un réchauffement plus important
- la disparition des forêts (due à la perturbation des écosystèmes), qui libère des stocks importants de carbone, en amplifiant l'effet de serre
- la fonte du pergélisol, qui libère du méthane, un autre gaz à effet de serre.

Ces effets multiplicateurs ont le potentiel d'augmenter significativement le rythme du réchauffement planétaire.

contre 278 ppm pour l'époque pré-industrielle. Comme on l'a vu plus haut, la hausse des niveaux de GES dans l'atmosphère a contribué à l'augmentation régulière des températures globales.

La seule solution permanente au changement climatique anthropique serait que les plus grandes économies mondiales réduisent suffisamment leurs émissions de GES pour stopper le réchauffement et le maintenir à un niveau qui ne soit pas dangereux. C'est ce qu'on appelle des mesures **d'atténuation**. De cette manière, on s'attaque aux causes du changement climatique. En voici des exemples :

- réduire la consommation de combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) pour le chauffage, le transport et l'électricité, et adopter à la place des sources d'énergie renouvelables - énergie éolienne, énergie solaire et énergie hydraulique

Effets négatifs

Si les émissions de GES ne sont pas freinées et si le réchauffement se poursuit, les effets sur la planète dans 20, 40 ou 90 ans seront encore plus catastrophiques. Le GIEC prédit par exemple les effets suivants dans différents secteurs et régions.¹³

Sécurité alimentaire

- Dans les pays en développement semi-arides et arides, même une petite hausse de température (1-2°C) pourrait réduire le rendement des récoltes et augmenter les risques de faim.
- Dans certaines parties d'Afrique, les terres propices à l'agriculture, la longueur de la saison de culture et le rendement des récoltes iraient tous en diminuant.
- En Asie, une baisse de 30 % du rendement des récoltes interviendrait dans le centre et le sud de l'Asie d'ici 2050.
- En Amérique latine, une baisse significative du rendement des récoltes et de l'élevage interviendra dans les zones les plus arides.
- Les stocks de poisson diminueront encore plus, du fait du réchauffement et de l'acidification des océans.

Accès à l'eau potable

- Environ 50 % de la superficie de la planète pourrait être exposé au risque de sécheresse d'ici 2100.
- En Afrique, 75 à 250 millions de personnes seront affectées par pénuries d'eau d'ici 2020.

- En Asie, le volume d'eau potable diminuera dans les grands bassins versants, affectant l'approvisionnement en eau de plus d'un milliard de personnes d'ici 2050.

Santé

- Recrudescence de la malnutrition.
- Augmentation des décès, maladies et blessures découlant d'événements météorologiques extrêmes (vagues de chaleur, inondations, tempêtes, sécheresse, etc.)
- L'incidence de la diarrhée, associée principalement aux sources d'eau contaminées lors d'inondations et de sécheresse, ira en croissant.
- Le changement dans la répartition spatiale de certaines maladies infectieuses, dont le paludisme, pourrait réduire le nombre de décès dans certaines zones, tout en augmentant le risque d'infection dans d'autres.

Forêts

- La multiplication des incendies de forêts et des insectes nuisibles aura un impact sur les activités forestières.
- D'ici 2050, la forêt tropicale sera graduellement remplacée par la savane dans la région Est de l'Amazonie, tandis qu'une dégradation beaucoup plus grave de la forêt tropicale humide amazonienne est prévue d'ici 2100.

En même temps, les pays devront adopter des stratégies pour protéger leurs populations et l'infrastructure des divers effets du changement climatique. C'est ce qu'on appelle des mesures **d'adaptation**. Les efforts d'adaptation sont à faire en urgence, car le changement climatique est déjà amorcé (du fait des anciennes émissions). L'ampleur et le type de mesures d'adaptation qu'il faudra engager à l'avenir dépendront des niveaux de réchauffement futurs, qui dépendront à leur tour des mesures d'atténuation qui seront prises. Si nous n'arrivons pas à mettre en

place des mesures de réduction des émissions de GES, l'adaptation cessera probablement d'être une option viable pour de nombreuses populations, car les hausses de température et les effets météorologiques associés seront impossibles à inverser. Voir « Adaptation dans les pays en développement » dans la section « Les positions de l'APRODEV », pour des exemples de mesures d'adaptation.

Raisons pour lesquelles le réchauffement ne doit pas dépasser 2°C

Comme nous l'avons vu plus haut, la hausse des températures globales est directement liée au niveau croissant de GES présents dans l'atmosphère. La concentration de CO₂ dans l'atmosphère, en 2008, était de 387 ppm. Un niveau de stabilisation hors de danger serait compris entre 350 et 375 ppm.¹¹ Selon le GIEC, si nous stabilisons le niveau de CO₂ dans l'atmosphère à 400 ppm – limite souvent citée par divers gouvernements – le risque de dépassement des 2°C de hausse des températures moyennes globales (par rapport à l'époque pré-industrielle) reste supérieur à 50 %, voire à 70 %.¹²

Une hausse de 2°C est largement considérée comme la hausse maximale acceptable des températures globales avant que les effets ne deviennent préoccupants. Un rapport co-rédigé par Christian Aid a souligné l'importance de cette hausse maximum de 2°C :

Si la température augmentait au-delà de 2°C, jusqu'à 4 milliards de personnes pourraient faire face à des pénuries d'eau croissantes. L'agriculture cesserait d'être viable dans certaines parties du monde, notamment dans les régions tropicales, et des millions d'habitants seraient exposés aux risques de la famine. Cette hausse de température entraînerait 40 à 60 millions de nouveaux cas de paludisme en Afrique.¹⁴

Pour éviter ces effets catastrophiques, Christian Aid est d'avis qu'il faut stabiliser le réchauffement de la planète à un niveau aussi faible que possible – en tous les cas, bien en dessous de l'objectif de 2°C. En nous basant sur les chiffres du GIEC et les travaux du Potsdam Institute for Climate Impact Research et d'autres, nous sommes convaincus qu'il faut cibler un niveau de stabilisation de 375 ppm (maximum). D'après le quatrième rapport d'évaluation de la CCNUCC, ceci

Controverses scientifiques

Si la question du changement climatique est l'une des plus étudiées et les plus suivies dans la science moderne, elle n'est pas à l'abri de la controverse - souvent initiée et amplifiée par les « climato-sceptiques ».

Une controverse a été déclenchée par le vol et la publication sélective en 2009 d'emails privés au sein de l'unité de recherche sur le climat de l'University of East Anglia, au Royaume-Uni. Bien qu'aucune question sérieuse à propos de la science fondamentale du climat n'ait été posée, ces emails montraient clairement que les scientifiques de l'UEA ne souhaitaient pas disséminer leurs données, dans une tentative (vouée à l'échec) de bloquer ce qu'ils considéraient comme des travaux scientifiques mal conduits et une hostilité à l'égard des climato-sceptiques.

Plusieurs mois après, le GIEC a reconnu qu'il avait fait une erreur en avançant dans son Quatrième Rapport d'évaluation que les glaciers de l'Himalaya pourraient disparaître en grande partie d'ici 2035 ; les journaux du monde entier en ont fait des gorges chaudes, en dépit du fait que le rapport contenait également des preuves détaillées et très bien étayées du recul considérable des glaciers de l'Himalaya.

Ces incidents montrent que les experts du climat font parfois des erreurs, qui peuvent remettre en cause la crédibilité de leur scénario. Quand un petit groupe de climato-sceptiques est déterminé à tout faire

pour discréditer les travaux scientifiques – à l'aide d'une panoplie de coups bas, de techniques de vente commerciale et d'interprétations erronées de points de vue scientifiques – il est d'autant plus important de souligner les preuves détaillées et concluantes de l'existence d'un changement climatique.

Voici les principaux arguments de ceux qui remettent en cause la théorie du changement climatique :

- **« La planète ne se réchauffe pas »** – c'est un message très répandu, du fait d'un hiver 2009/2010 particulièrement froid et enneigé dans certaines parties d'Europe et d'Amérique du Nord. Or, ce serait une erreur de juger l'impact de plusieurs décennies sur des conditions climatiques, en prenant l'exemple d'une seule année, voire de quelques années. La preuve de la tendance au réchauffement ne fait aucune doute si l'on prend les relevés de température et si l'on analyse les changements intervenus dans l'environnement naturel face à l'évolution des températures. Le réchauffement des 50 dernières années n'a pas d'équivalent au cours des 1300 dernières années, voire même depuis plusieurs millénaires.
- **« Le réchauffement est provoqué par d'autres causes »** – régulièrement, on a essayé d'avancer que le changement de température pourrait être dû à des cycles naturels, à des éruptions volcaniques, à l'urbanisation croissante, à des taches ou des

éruptions solaires. Il est clair que ces facteurs et d'autres affectent les températures au niveau local et mondial, de diverses manières – mais l'analyse du climat en tient compte, et elle trouve quand même des preuves indiscutables d'une tendance au réchauffement avec une seule explication plausible : ce réchauffement est causé par les GES anthropiques.

- **« Les gaz à effet de serre anthropiques ne sont pas suffisants pour avoir un impact »** – il est vrai que les sources de gaz à effet de serre - naturelles et anthropiques - sont diversifiées et que ces gaz représentent une proportion relativement mince de l'atmosphère. Mais ces gaz exercent une influence majeure sur notre climat (sans eux, la température de notre planète serait beaucoup plus froide (moins 30°C)) et les activités humaines ont un impact significatif – par exemple, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a augmenté de plus d'un tiers du fait d'activités humaines.

Les sites Web consacrés à l'analyse scientifique du changement climatique et aux débats qui l'entourent ne manquent pas. Pour voir une sélection des meilleurs sites, reportez-vous à la liste des sources clés sur le Web - au dos du document.

poserait un bien moindre risque – inférieur à 20 % – de dépassement des 2°C.¹⁵

Pour que le réchauffement ne dépasse pas les 2°C, **les émissions globales doivent atteindre un pic en 2015, au plus tard, revenir aux niveaux approchant ceux de 1990 d'ici 2020, et retomber d'ici 2050 à environ 80 % des niveaux de 1990.**¹⁶ Les travaux de modélisation confirment en grande partie la nécessité de mesures de cette ampleur. Pour parvenir à une transformation globale de cette envergure, le statu quo n'est plus de mise.

En identifiant ce chiffre de deux degrés, les analyses scientifiques tracent un trait dans le sable, qui permettrait d'éviter les impacts les plus néfastes du changement climatique. Ce chiffre a ensuite été repris dans les déclarations d'objectifs des grands pays développés. Or, de nombreux pays en développement sont d'avis qu'il n'est pas suffisamment ambitieux. Pour les pays les plus pauvres qui subissent déjà des effets significatifs du changement climatique, les conséquences d'une hausse de température globale moyenne de deux degrés seraient catastrophiques. Ces pays réclament donc des objectifs plus stricts, limitant la hausse à moins de 1,5°C, voire à 1°C. Il est indiscutable que des changements climatiques dangereux se sont

déjà manifestés avec le réchauffement actuel et que toute hausse signifierait des décès et des dommages qu'on pourrait éviter dans les pays vulnérables.

Les impacts sur le développement

Le changement climatique est un problème central à la question du développement, car nous dépendons tous du climat pour survivre - pour cultiver les céréales que nous allons manger, par exemple. Les populations des pays en développement sont plus sensibles aux effets du changement climatique, parce que le fléau de la pauvreté les touche plus et qu'elles n'ont pas l'argent ni les structures qui leur permettent de lutter. Même des changements climatiques infimes auront un



Christian Aid/Mohammadur Rahman

Déjà vulnérabilisées par la pauvreté et la fragilité de l'environnement, les communautés riveraines du Bangladesh sont exposées à un risque encore plus grand du fait qu'elles subissent les conséquences du changement climatique. On constate que l'érosion des rivières s'amplifie, en partie du fait de l'impact du changement climatique sur le débit, la salinité de l'eau, les tempêtes et les régimes pluviométriques

impact majeur sur la faim, les victimes de maladies ou les populations qui manquent d'eau (pour ne citer que quelques exemples). Par ailleurs, le changement climatique pourrait saper potentiellement les efforts de développement qui ont déjà été déployés. Par exemple, même si un pays a construit des digues pour se protéger des inondations et des raz-de-marée, ses efforts risquent d'être en vain, du fait de la recrudescence des inondations graves ou de la hausse du niveau de la mer ; les puits creusés resteraient à sec vides du fait de précipitations nulles et de la baisse du niveau des nappes souterraines ; des avancées récentes dans le domaine de la santé et de l'éducation seraient remises en cause par les pénuries croissantes de nourriture et d'eau. **C'est en ce sens que le changement climatique est un problème aux multiples facettes, se manifestant dans divers de secteurs.**

C'est également une question de justice, car les pays pauvres subissent les effets néfastes du changement

climatique alors qu'ils n'ont pas contribué, ou très peu, au problème. (Nous évoquons plus loin la responsabilité des pays industrialisés riches en matière de lutte contre le changement climatique et ses effets néfastes.)

Il faut souligner que de nombreux effets du changement climatique se manifestent déjà à travers le monde. Par exemple, les températures moyennes globales n'ont pas cessé d'augmenter dans la seconde moitié du vingtième siècle, les saisons des pluies se sont modifiées, les glaciers sont en retrait et les événements météorologiques extrêmes se multiplient. Si les débats pour savoir si l'on peut attribuer tous ces changements au réchauffement climatique ne sont pas encore clos, il est impossible de nier que **le changement climatique affecte déjà la vie des populations pauvres de façon majeure.** Les études menées au sein des communautés par les partenaires et représentants de Christian Aid, ainsi que d'autres

sources, suggèrent fortement que les effets se font déjà ressentir.¹⁷

- Dans l'état de **l'Ouest Bengale**, en Inde, les agriculteurs signalent qu'il n'y a plus que trois saisons distinctes, au lieu de six. Les hivers sont plus courts et moins froids, tandis que le printemps a disparu et les étés sont plus chauds (plus de 35°C) et plus longs. Les jours de pluie sont moins nombreux dans l'année, y compris pendant la mousson. A l'arrivée de la mousson, la pluie tombe sans discontinuer, empêchant les paysans de travailler dans leur champ une partie de la journée, comme ils le faisaient avant.
- Dans le **nord-est du Brésil**, les périodes de sécheresse sont plus prolongées et plus fréquentes, selon les scientifiques et les agriculteurs. En 30 ans, les températures ont augmenté de 1°C. Les pluies sont plus sporadiques, ce qui fait que les fermiers ne savent plus quand il faut semer. Les pluies sont aussi plus fortes, risquant d'endommager les récoltes et de causer des inondations.
- Dans le **nord du Kenya**, les périodes de sécheresse ont quadruplé en 25 ans. Les communautés pastorales, nomades, qui vivent dans les régions arides et semi-arides sont les plus touchées. La sécheresse dévastatrice de 2005 a entraîné des pertes massives dans le cheptel, réduisant ainsi les maigres biens des éleveurs.
- Dans la région côtière du **Bengladesh**, les cyclones sont encore plus redoutables, les populations voient leurs terres disparaître suite à l'érosion causée par les rivières et la hausse du niveau de la mer, et la contamination par l'eau salée des sources d'eau potable, du fait du changement climatique. (Dans un tel contexte, le changement climatique a exacerbé les risques climatiques existants, comme les cyclones et l'érosion due aux rivières.) Des milliers de personnes ont été forcées de quitter leurs villages et leurs terres, victimes de l'érosion et envahis par la mer.
- Dans le **Tadjikistan**, si le changement se poursuit au rythme actuel, des milliers de petits glaciers auront complètement disparu d'ici 2050, et au **Pérou**, la hausse des températures s'est soldée par une réduction de 22 % de la superficie totale des glaciers au cours des 35 dernières années. Dans les



Christian Aid / Hannah Richards

Miguelina Colque est secrétaire exécutive de la Fédération des employés domestiques en Bolivie. Derrière elle, on voit Chacaltaya, une montagne où se trouvait la piste de ski la plus élevée du monde. D'ici 2015, la neige aura complètement disparu, et avec elle les réserves d'eau pour l'agriculture et les usages domestiques

deux cas, une fois que la glace aura complètement fondu, les populations pourraient avoir de sérieuses pénuries d'eau.

Autre indicateur des effets actuels, le nombre de **désastres hydro-météorologiques** (inondations et tempêtes, surtout) qui se produisent globalement. Ces désastres se multiplient chaque année, en hausse de 8,4 % depuis 2000.¹⁸ Il est très probable que le changement climatique en est l'une des causes.

Les pays en développement sont particulièrement menacés du fait qu'ils ont des capacités réduites d'adaptation financière et institutionnelle, et de la forte dépendance de l'économie sur l'agriculture et la pêche ; ces populations pauvres sont aussi plus exposées aux désastres naturels, ne serait-ce que par leur mode de vie et du fait de facteurs géographiques.¹⁹

Notes

- 1 <http://maps.grida.no> Sources : Department of Geography, Okanagan University College au Canada ; School of Geography, University of Oxford ; United States Environmental Protection Agency (EPA), Washington ; « Aspects scientifiques de l'évolution du climat » : Rapport du Groupe de travail I, dans *Changements climatiques, 1995*, Deuxième rapport d'évaluation du GIEC, GIEC, 1996.
 - 2 www.metoffice.gov.uk/climatechange/guide/keyfacts/understanding.html
 - 3 Températures citées d'après « Les éléments scientifiques » : Rapport du Groupe de travail I, dans *Changements climatiques, 2007*, Quatrième rapport d'évaluation du GIEC, GIEC, 2007.
 - 4 UK Met Office, www.metoffice.gov.uk/climatechange/guide/effects/high-end.html
 - 5 « Rapport de synthèse » : Rapport du Groupe de travail I, dans *Changements climatiques, 2007*, Quatrième rapport d'évaluation du GIEC, GIEC, 2007, pp 15-16.
 - 6 « Rapport de synthèse » : Rapport du Groupe de travail I, dans *Changements climatiques, 2007*, Quatrième rapport d'évaluation du GIEC, GIEC, 2007.
 - 7 A Neftel, E Moor, H Oeschger et B Stauffer, 'Evidence from polar ice cores for the increase in atmospheric CO₂ in the past two centuries', *magazine Nature*, 315 (45-47), 2 mai 1985, www.nature.com/nature/journal/v315/n6014/abs/315045a0.html
 - 8 D Sprat et P Sutton, *Climate Code Red: the Case for Emergency Action*, 2008.
 - 9 Voir l'analyse des données « UK Met office » dans le journal *The Guardian*, disponible ici : <http://www.guardian.co.uk/news/datablog/2010/mar/05/arctic-sea-ice-climate-change-visualisation>
 - 10 Timothy M Lenton, Hermann Held, Elmar Kriegler et al, 'Tipping elements in the earth's climate system', *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 12 février 2008, 105 (6), pp 1786-1793. Les auteurs de ce papier étudient les documents concernant plusieurs indicateurs de réchauffement et, notamment en ce qui concerne la glace de mer arctique, concluent que «... un seuil de fonte de glaces d'été [point de basculement], s'il n'est pas déjà dépassé, serait très proche et la phase de transition pourrait bien intervenir au cours du siècle. »
 - 11 Hansen, J., Mki. Sato, P. Kharecha, D. Beerling, R. Berner, V. Masson-Delmotte, M. Pagani, M. Raymo, D.L. Royer, et
- 12 « Atténuation du changement climatique », Rapport du Groupe de travail III, dans *Changements climatiques, 2007*, Quatrième Rapport d'évaluation du GIEC, GIEC, 2007. En fait, le GIEC tient compte des valeurs de CO₂ et de ses équivalents. La valeur citée dans le Quatrième Rapport d'évaluation est de 450 ppm de CO₂, et non pas 400 ppm.
 - 13 « Conséquences, adaptation et vulnérabilité », Rapport du Groupe de travail III, dans *Changements climatiques, 2007*, Quatrième rapport d'évaluation du GIEC, GIEC, 2007.
 - 14 *Two Degrees, One Chance: The Urgent Need to Curb Global Warming*, rapport préliminaire Tearfund, Christian Aid, Practical Action et Oxfam, 2007, p1.
 - 15 Ibid, et M Meinshausen, 'What does a 2°C target mean for greenhouse gas concentrations? A brief analysis based on multi-gas emission pathways and several climate sensitivity uncertainty estimates,' dans J S Schellnhuber, W Cramer, N Nakicenovic et al, *Avoiding Dangerous Climate Change*, Cambridge University Press, 2006. Plus récemment, voir Martin Parry, Jean Palutikof, Clair Hanson et al, 'Squaring up to reality', 'Nature reports climate change', www.nature.com/climate/2008/0806/full/climate.2008.50.html
 - 16 Pour plus d'information sur le calcul de cette « trajectoire » d'émissions, voir *Truly Inconvenient: Tackling Poverty and Climate Change at Once*, document d'orientation Christian Aid, 2007.
 - 17 Voir *The human face of climate change*, rapport Christian Aid, 2007
 - 18 www.emdat.be/Documents/Publications/Annual%20Disaster%20Statistical%20Review%202007.pdf
 - 19 Par exemple, les logements de mauvaise qualité offrent souvent moins de protection pendant une tempête ou une inondation, ou le terrain sur lequel vit une personne pauvre peut être plus exposé aux désastres naturels.

2. LES DISCUSSIONS À L'ONU

Le changement climatique est un problème global, qui nécessite une réponse globale. Les principaux pays pollueurs devront mettre de côté leurs propres intérêts économiques à court terme pour que la réponse soit efficace. Et tous les pays devront convenir d'une méthode pour partager le coût de la réduction des émissions de GES et de l'adaptation au réchauffement planétaire, car tous n'ont pas une responsabilité égale en ce qui concerne la cause du problème.

Les discussions des Nations Unies (ONU) sur le changement climatique ne représentent pas la seule possibilité d'action, mais c'est la voie la plus crédible, la plus légitime et la mieux établie pour arriver à une solution globale.

Comprendre la CCNUCC et Kyoto

En juin 1992, les nations rassemblées au sommet de Terre de l'ONU à Rio ont signé la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). La CCNUCC définit un cadre juridique pour



Les membres de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique rejoignent les supporters de la campagne Countdown to Copenhagen lors des discussions de l'ONU, à l'occasion de la CDP15, pour alerter les pays riches du fait que l'enterrement du Protocole de Kyoto menace la vie de millions de populations pauvres en Afrique

lutter contre le changement climatique causé par les émissions anthropiques de gaz à effet de serre. Sa mission d'ensemble est claire : elle veut empêcher que le changement climatique n'atteigne un niveau dangereux « pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre de manière durable ».

La convention traite à la fois des questions d'atténuation et d'adaptation, elle a été signée par 192 pays.¹ Les Conférences annuelles des parties (CDP) discutent de la mise en œuvre de la CCNUCC et de nouvelles mesures pour lutter contre le changement climatique. La CDP de Copenhague (CDP 15) à la fin 2009 n'a pas réussi à produire d'accord global qui soit équitable et ambitieux en matière de changement climatique, tel que le réclamaient de nombreux partisans. Dans la foulée de Copenhague, il est encore plus important de faire campagne en faveur d'une justice climatique et de redoubler la pression sur

Contenu

- [Comprendre la CCNUCC et Kyoto](#)
- [Le système de compensation carbone](#)
- [Les fonds d'adaptation et les PANA](#)
- [L'évaluation des progrès depuis 1992](#)
- [De Bali à Copenhague](#)
- [Au-delà de Copenhague](#)

tous les gouvernements, mais surtout sur les pays industrialisés, pour qu'ils agissent.

Dans cette partie, nous parlons des enjeux des discussions de l'ONU ; vous pourrez la compléter par la lecture de la section sur « Les positions de l'APRODEV », qui identifie les résultats possibles des discussions conformément à l'idée de justice climatique. Voici la date des réunions confirmées à venir : http://unfccc.int/meetings/unfccc_calendar/items/2655.php

Voici quelques points clés de la CCNUCC :²

- l'objectif d'ensemble est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le but de préserver les écosystèmes, de protéger la production alimentaire et de sauvegarder le développement durable (article 2)
- toutes les parties ont le devoir de se fixer l'objectif d'un développement durable (article 3.4)
- **il appartient à toutes les parties de lutter contre le changement climatique, mais les pays développés ont une *plus grande* responsabilité du fait d'un niveau d'émissions historiquement plus élevé et qu'ils détiennent plus de richesses : les mesures doivent être fixées « selon leurs responsabilités communes mais différenciées et leurs capacités respectives » (article 3.1)**
- les pays développés, visés dans l'Annexe 1 (voir ci-dessous l'encadré « Principaux blocs de négociation et groupements de pays dans les négociations de la CCNUCC »), doivent prendre l'initiative de réduction des émissions (articles 4.2a et 3.1) ; ils doivent rendre compte régulièrement de leurs progrès (article 4.2b)
- les pays développés visés à l'Annexe 2 (l'Annexe 2 est un sous-ensemble de l'Annexe 1 ; voir ci-dessous l'encadré « Principaux blocs de négociation et groupements de pays dans les négociations de la CCNUCC ») doivent fournir un soutien financier aux pays en développement, pour que ces derniers puissent préparer des « communications nationales »³ sur le changement climatique et faire des efforts d'atténuation (articles 4.3 et 12.1, mais voir aussi l'article 4.1 pour la description des efforts d'atténuation)⁴

- les pays développés visés à l'Annexe 2 doivent « faciliter et financer... le transfert de technologies et savoir-faire écologiquement rationnels aux autres parties et l'accès à ceux-ci, particulièrement à celles d'entre elles qui sont des pays en développement, afin de leur permettre d'appliquer les dispositions de la convention » (article 4.5)
- les pays développés visés à l'Annexe 2 « doivent également aider les parties qui sont des pays en développement, particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à faire face au coût de leur adaptation auxdits effets... » (article 4.4 ; voir aussi l'article 3.1)
- les efforts des pays en développement sont conditionnels au respect des engagements souscrits par les pays développés. En outre, « le développement économique et social et l'éradication de la pauvreté sont les priorités premières et essentielles des parties qui sont des pays en développement (article 4.7) ».

Le protocole de Kyoto – signé lors de la CDP3 en 1997 mais entré en vigueur seulement en 2005 – vient s'ajouter à la CCNUCC. Il définit des objectifs légalement contraignants pour la réduction d'émissions de la part des pays visés à l'Annexe 1 (les pays non visés à l'Annexe 1 peuvent également y souscrire. Les Etats-Unis sont le seul pays visé à l'Annexe 1 qui n'ait pas encore ratifié le protocole de Kyoto). Ces objectifs représentent une réduction moyenne de 5 % par rapport aux niveaux d'émissions de 1990 et ce, sur une période de cinq ans (2008-2012) : la première « période d'engagement ». Le secrétariat de la CCNUCC, basé à Bonn (Allemagne), déclare : « La principale différence entre le protocole et la convention réside dans le fait que la convention encourageait les pays industrialisés à stabiliser leurs émissions de GES, alors que le protocole les oblige à le faire. »⁵ La réunion annuelle de la CDP fait également figure de réunion des parties du protocole de Kyoto (où la mise en œuvre du protocole de Kyoto est discutée).

Le système de compensation carbone

Le protocole stipule que les pays doivent atteindre leurs objectifs principalement par le biais de mesures mises en œuvre sur le plan national. Cependant, le protocole a également mis en place un système de compensation carbone. Chaque pays visé à l'Annexe 1

a droit à des émissions de GES équivalant à un certain nombre d'unités. Si les émissions d'un pays dépassent le nombre d'unités permises pour la période 2008-2012, le pays peut en acquérir auprès d'un pays qui n'a pas atteint son quota (et qui a donc des unités à revendre). Ce type de compensation intervient entre les pays visés à l'Annexe 1. Le protocole ne spécifie pas la proportion des quotas d'un pays pouvant être réalisée de cette manière ; il stipule simplement que les réductions doivent être réalisées principalement sur le territoire national.

Le protocole crée également un autre mécanisme de compensation - le Mécanisme pour un développement propre (MDP). Le projet MDP permet aux pays visés à l'Annexe 1 de remplir certains quotas de réduction en finançant des projets de réduction d'émissions de GES dans les pays en développement (dans le secteur de l'industrie et de l'énergie, en général). Selon le secrétariat, en 2006, le marché mondial du carbone valait 30 milliards de dollars.⁶

Le MDP souffre de plusieurs problèmes majeurs. Principalement, il met à la disposition des pollueurs, en Europe et ailleurs dans le monde, un mécanisme qui leur permet d'éviter de réduire *leurs* émissions. A court terme, il est plus facile pour les entreprises et les pays de financer des projets d'énergie propre à l'étranger que de faire des réajustements coûteux à leur mode d'opération chez eux. Or, c'est justement de ces réajustements dont nous avons besoin pour vraiment réduire le niveau d'émissions. Parmi les autres défauts du mécanisme, citons les inquiétudes relatives au nombre de projets aboutissant à des réductions qui sont en fait « additionnelles » (c'est-à-dire des projets qui auraient eu lieu, même sans financement du MDP), l'échelle restreinte de ces projets (par exemple, le fait qu'ils financent rarement des projets d'énergie éolienne ou solaire), l'impact environnemental et social des projets au sens large, et un manque de transparence au niveau du marché des crédits MDP.

Principaux blocs de négociation et groupements de pays dans les négociations de la CCNUCC

Pays visés à l'Annexe 1 – baptisés ainsi du fait qu'ils sont listés dans l'Annexe 1 de la CCNUCC. L'Annexe 1 contient la liste des 40 pays industrialisés (pays développés et pays à l'économie en transition) qui doivent prendre des engagements contraignants en faveur de l'atténuation.

Pays visés à l'Annexe 2 – rarement cités aussi souvent que les pays de l'Annexe 1, il s'agit d'un sous-ensemble de l'Annexe 1, listant 23 pays développés qui, outre leurs engagements en matière d'atténuation conformément à l'Annexe 1, doivent également prendre des engagements financiers.

Groupe interassociatif – coalition ouverte de pays non-UE développés, notamment les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et le Japon. Ces pays bloquent souvent les négociations.

UE – les 27 pays de l'Union Européenne, représentés par une présidence qu'ils occupent à tour de rôle. C'est souvent la plus forte voix qui s'élève dans les pays développés en faveur d'engagements solides pour l'atténuation, mais qui rechigne actuellement à prendre des engagements financiers.

Pays non-visés à l'Annexe 1 – tous les pays non visés à l'Annexe 1, principalement des pays en développement, mais inclut également certains pays ayant un produit intérieur brut (PIB) relativement élevé par tête d'habitant : Singapour, République de Corée et plusieurs états du Golfe, par exemple.

G77 plus la Chine – le bloc le plus important, qui comprend 130 pays, principalement des pays en développement. Voix très puissante dans le cadre des négociations. Se préoccupe particulièrement d'obtenir des mesures de financement et technologiques, ainsi que du caractère équitable des accords dans l'ensemble.

APEI – Alliance des petits Etats insulaires. Fortement partisans d'actions majeures d'atténuation, car l'existence même de certains Etats est menacée par la montée du niveau des océans, due au changement climatique.

PMA – les 48 pays les moins avancés, selon la définition des Nations Unies. Représentés aux négociations par le Bangladesh. Se préoccupent surtout de manière générale du financement de l'adaptation.

Groupe africain – les pays d'Afrique négocient d'une même voix.

OPEC – cartel des pays producteurs de pétrole. Se préoccupe essentiellement de la baisse des revenus du pétrole résultant de l'action contre le changement climatique.

Groupe de l'Intégrité Environnementale – groupement de pays visés à l'Annexe 1 ou non visés à l'Annexe 1, incluant la Suisse, la République de Corée et le Mexique. Partisan de l'aboutissement des négociations et de l'obtention d'un accord fructueux.

Remarque : certains pays appartiennent à plusieurs groupements.

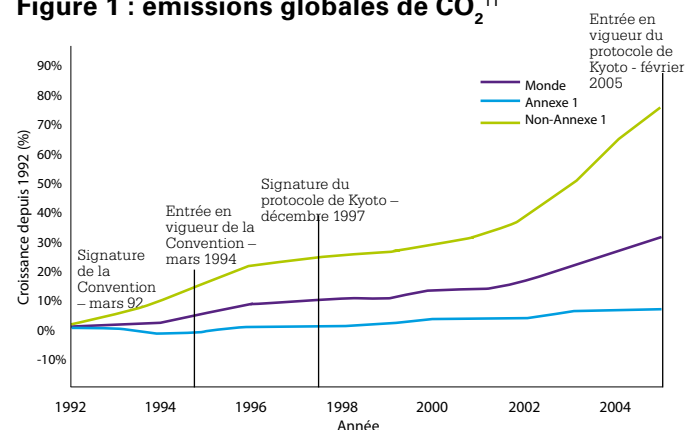
pays en développement pour décider de la manière dont l'argent du Fonds sera dépensé.⁷

Le CDP7 définit également les lignes de conduite des Programmes nationaux d'action pour l'adaptation au changement climatique (PANA). Ces documents sont une opportunité pour les pays les moins avancés (PMA) d'identifier les priorités les plus urgentes en matière d'adaptation. A ce jour, 44 PMA ont soumis des PANA aux Nations Unies.⁸

L'évaluation des progrès depuis 1992

Depuis la réunion de Rio, qui remonte pourtant à 17 ans, les pays n'ont pris aucune action décisive pour empêcher le réchauffement planétaire. Comme le montre la figure 1 (ci-dessous), les émissions globales de CO₂ ont augmenté d'environ un tiers entre 1992 et 2005.⁹

Figure 1 : émissions globales de CO₂¹¹



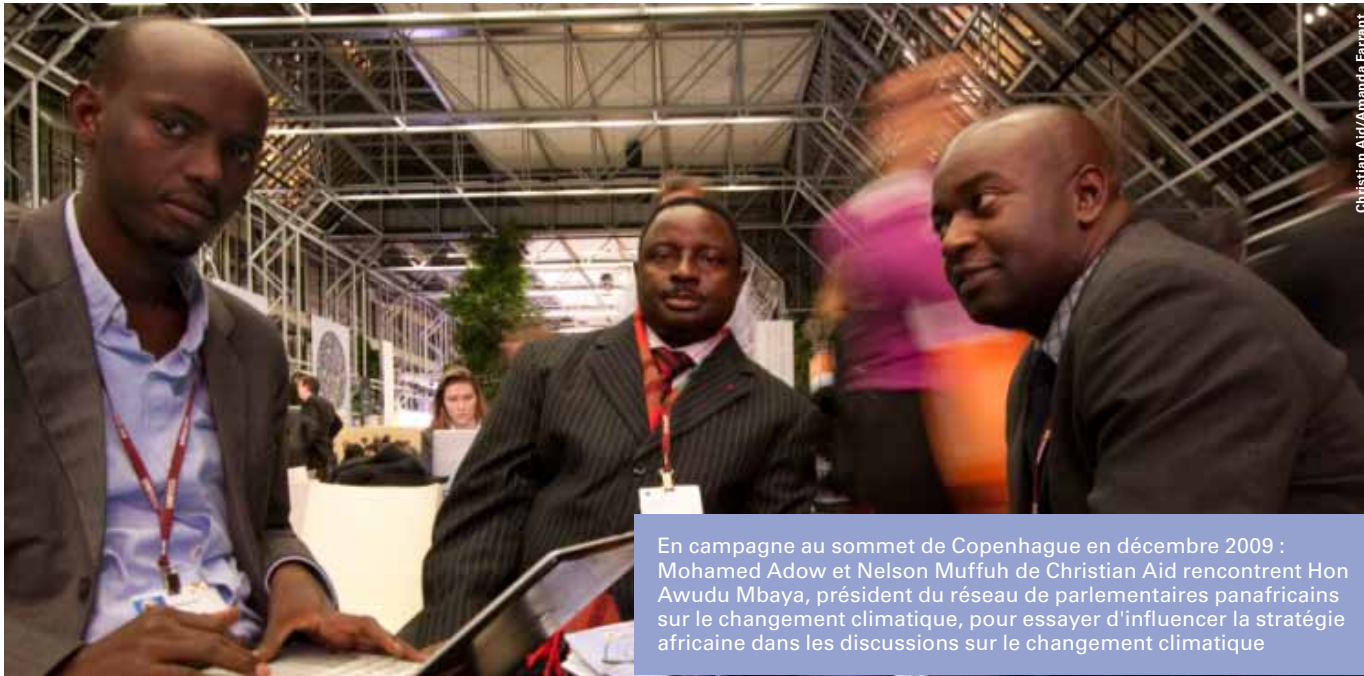
Les fonds d'adaptation et les PANA

La CDP7 de Marrakech, en 2001, a décidé de créer trois fonds distincts pour aider les pays en développement dans leurs efforts d'adaptation : le Fonds d'adaptation, le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds pour les pays les moins avancés.

Jusqu'à présent, ces fonds n'ont pas réussi à produire un financement suffisant pour les pays en développement (voir aussi « Action de financement dans les pays en développement », dans la section « Les positions de l'APRODEV »). Le Fonds d'adaptation

est le plus important actuellement sur le plan politique. Ce fonds est devenu opérationnel en 2009, mais il n'a pas encore distribué d'argent. Il est alimenté par un prélèvement sur les revenus du MDP. (Cette taxe se montera à 2 % de la valeur monétaire des unités de réduction d'émissions émises pour un projet MDP.) En 2007, une commission du Fonds d'adaptation a été créée pour gérer le Fonds d'adaptation, sous la responsabilité en droite ligne de la CDP. Le Fonds et la Commission obéissent à des arrangements institutionnels différents des autres fonds d'adaptation de la CCNUCC, qui doivent plus donner la parole aux

Le protocole de Kyoto a au moins fourni un cadre légal, en vertu duquel les pays sont obligés de réduire leurs émissions. Cependant, **ses objectifs insignifiants ne peuvent pas avoir d'impact significatif sur le réchauffement planétaire et il semble bien qu'ils ne seront pas atteints par plusieurs pays très pollueurs**, comme le Japon, le Canada et l'Australie. De plus, les Etats-Unis – deuxième pays du monde au classement des émissions de CO₂ – n'a toujours pas ratifié le traité, tandis que les pénalités infligées aux pays ne respectant pas leurs objectifs restent à définir.



Christian Aid/Amanda Farrent

En campagne au sommet de Copenhague en décembre 2009 : Mohamed Adow et Nelson Muffuh de Christian Aid rencontrent Hon Awudu Mbaya, président du réseau de parlementaires panafricains sur le changement climatique, pour essayer d'influencer la stratégie africaine dans les discussions sur le changement climatique

De nombreux pays de l'Union Européenne (UE) sont en bonne voie pour respecter leurs objectifs en vertu du protocole de Kyoto - certains les ont même déjà atteints. Mais d'autres pays de l'UE sont encore loin du but et l'UE elle-même parviendra aux 8 % de réduction obligatoire seulement si elle rachète des crédits de compensation carbone, par le biais de programmes MDP et de plantation de forêts qui serviront de puits de carbone.¹⁰

Si l'on veut stopper le réchauffement climatique dangereux, il est clair que des coupes bien plus profondes seront requises - bien au-delà des objectifs actuels de Kyoto. Si des objectifs obligatoires plus contraignants étaient imposés aux pays visés à l'Annexe I (et appliqués), cela mettrait aussi en confiance les pays en développement, quant à l'intention des pays du Nord d'aller plus loin que le simple statu quo. En dépit des engagements de la CCNUCC, très peu d'assistance financière a été fournie aux pays en développement pour l'atténuation et l'adaptation, et les progrès en ce qui concerne le transfert de technologie sont lents. On s'inquiète également beaucoup de savoir si la compensation carbone ne fait pas que retarder le passage à l'acte des pays développés en matière de

réductions d'émissions coûteuses, mais qui n'en sont pas moins requises de toute urgence. **La réalité des choses vient donc saper la crédibilité de la rhétorique des gouvernements – qui cherchent à convaincre leur public qu'ils prennent des mesures décisives pour lutter contre le changement climatique.**

De Bali à Copenhague

L'échec des pays développés en ce qui concerne leur obligation légale de mener les efforts de lutte contre le changement climatique laisse la Terre en péril. Les derniers travaux scientifiques suggèrent qu'un pic d'émissions globales doit être atteint dans les six ans à venir, si l'on veut une chance d'arriver à éviter des changements climatiques catastrophiques. La planète se réchauffe déjà, avec des effets néfastes bien visibles sur les communautés les plus pauvres.

Alors que la sonnette d'alarme du réchauffement planétaire retentissait, les pays sont revenus fin 2007 à la table de discussion à Bali (Indonésie), pour se mettre d'accord sur le lancement de nouvelles négociations. Ces négociations sont intervenues dans le cadre du Plan d'action de Bali, qui appelait les Parties à « accélérer de toute urgence leurs efforts pour obtenir l'application

Plan d'action de Bali

A Bali, en 2007, il a été décidé de suivre deux pistes de négociation afin d'aboutir à un accord post-2012 :

- des négociations sur l'action globale devant être mise en œuvre à long terme (y compris dans les pays n'ayant pas ratifié le protocole de Kyoto, par exemple les Etats-Unis et les grandes économies émergentes), les financements disponibles pour les pays en développement et les mécanismes à utiliser pour obtenir des ressources. C'est la piste baptisée « Action concertée à long terme » (LCA).
- des négociations sur une nouvelle période d'engagement dans le cadre du protocole de Kyoto, avec de nouveaux objectifs de réduction d'émissions post-2012.

Cette formule a permis la poursuite des négociations sur les nouveaux engagements dans le cadre de Kyoto, tout en incluant des actions des Etats-Unis qui refusaient de ratifier le protocole de Kyoto et en s'attaquant à d'autres domaines d'action en suspens, comme le financement pour les pays en développement.

Tout au long de l'année 2009, des désaccords se sont fait entendre quant à savoir s'il fallait signer deux accords distincts – sur la LCA et le prolongement du protocole de Kyoto (option favorisée par la plupart des pays en développement) – ou si, au contraire, un seul accord suffirait (option préférée par les Etats-Unis, avec le soutien de la plupart des pays développés).

En fin de compte, bien sûr, la CPD15 n'a abouti à aucun accord, mais cette question des liens futurs entre un nouvel accord et les traités existants de l'ONU reste pertinente.

effective de la Convention » (voir l'encadré). C'était une victoire majeure des négociateurs des pays en développement, quand l'on sait que beaucoup de pays industrialisés voulaient complètement renégocier la convention et le protocole de Kyoto.

L'Accord de Copenhague

Principaux éléments de l'accord de Copenhague :

- Il est fait référence à l'objectif maximum de 2°C de réchauffement à ne pas dépasser, ainsi qu'à la révision et au renforcement éventuels de cet objectif en fonction des travaux scientifiques.
- Des engagements spécifiques de réduction d'émissions visant cet objectif doivent être pris par les différents pays – développés et en développement.
- L'importance qu'il convient d'attacher à « la mesure, au signalement et au contrôle » des mesures d'atténuation par tous les pays et des efforts de financement de la part des pays développés. Les pays en développement acceptent un compromis significatif en ce qui concerne la visibilité internationale de leurs actions sur le plan domestique.
- Soulignement de l'importance de la réduction d'émissions résultant de la déforestation.
- Appel à renforcer la coopération internationale en matière d'adaptation.
- L'importance d'obtenir un financement adéquat, prévisible et fiable de la part des pays développés en vue de l'adaptation des pays en développement.

Une assistance notamment pour les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires et l'Afrique.

- Les pays développés fourniront aux pays en développement des fonds au titre de l'adaptation et de l'atténuation « approchant les 30 milliards de dollars pour la période 2010 à 2012 ». Il y a aussi un objectif de mobilisation de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.
- La mise en place du Fonds climatique vert de Copenhague, par l'intermédiaire duquel une partie de ces fonds seront canalisés.
- La création d'un groupe consultatif de haut niveau pour explorer les sources de financement potentielles.

Il est difficile de savoir combien de ces objectifs seront atteints, s'ils le sont, vu que l'Accord a très peu, sinon aucune légitimité internationale pour créer de nouvelles institutions ou de nouveaux systèmes.

Pour plus d'information sur les réponses des différents pays à l'Accord de Copenhague, rendez-vous sur : <http://unfccc.int/home/items/5262.php>

Il était prévu que les discussions du Plan d'action de Bali s'achèveraient à Copenhague en décembre 2009, pour donner aux pays développés le temps d'adopter de nouveaux objectifs en vertu du protocole de Kyoto en 2012, date à laquelle les premiers objectifs arriveront à expiration. Or, les deux ans de négociations qui ont séparé Bali de Copenhague ont été mouvementés et ponctués de sautes d'humeur. Si les Etats-Unis ont repris place à la table de négociation après des années passées à nier la nécessité d'une action internationale en matière de changement climatique, ils ne sont toujours pas prêts à engager des actions proportionnées à leur taille et leur niveau de richesse. De même, la plupart des pays développés ont rechigné à adopter des objectifs

adéquats de réduction des émissions, en avançant que des pays comme l'Inde et la Chine devraient eux aussi prendre des engagements légalement contraignants, ce qui revient à transférer la responsabilité des efforts sur les pays en développement.

Un tel accord ne tiendrait pas suffisamment compte des différents niveaux de développement et de la responsabilité historique en matière de changement climatique, entre les pays développés et les pays en développement. Bien évidemment, les pays en développement ont résisté de pied ferme aux exigences des pays riches, en faisant pression sur eux pour qu'ils acceptent de nouveaux objectifs plus contraignants pour Kyoto, dans le cadre d'une

seconde période d'engagement et qu'ils fournissent des financements adéquats afin de soutenir les actions des pays en développement. En fin de compte, Copenhague n'ayant abouti à aucun accord, le seul résultat majeur est une déclaration politique peu probante rédigée lors de négociations subsidiaires par un petit groupe de chefs d'état et de gouvernement : « l'Accord de Copenhague ».

Leur intention était que cet accord soit adopté et ratifié par une décision de la CDP. Or, ces négociations subsidiaires, du fait de leur nature exclusive et d'un mandat douteux, n'ont pas recueilli le soutien de toutes les parties et quelques pays en développement s'y sont opposés lors de la reprise des négociations officielles. Résultat, la conférence s'est contenté de « prendre note » de l'Accord de Copenhague, sans le ratifier officiellement. Les parties de la CCNUCC sont autorisées à « s'associer » à l'Accord, ce que beaucoup d'entre elles ont fait, mais pas toutes.

Comme il n'a pas été adopté par la CCNUCC, le statut légal de l'accord n'est pas clair et pour les pays en développement, les négociations devraient avancer sur la base du Plan d'action de Bali et non pas de l'Accord. Si la plupart, sinon la totalité, des pays en développement étaient très mécontents de l'accord, certains l'ont soutenu pour la simple raison que c'était la seule voie possible pour aller de l'avant.

Au-delà de Copenhague

Vu l'échec de Copenhague, il est plus urgent que jamais de trouver une solution équitable et efficace au problème du changement climatique. Depuis la signature du protocole de Kyoto en 1997, le monde a changé et les pays riches ne peuvent plus espérer dicter leurs conditions aux pays en développement comme c'était le cas auparavant.

Il y a nouvelle donne et les négociateurs devront trouver un moyen de résoudre un dilemme apparemment incontournable : **les pays en développement ont besoin d'une marge de manœuvre leur permettant d'augmenter leurs émissions dans les décennies à venir, dans le cadre d'une stratégie de développement ; or, les études scientifiques nous disent que les émissions des pays du Sud doivent également baisser si nous voulons éviter un niveau dangereux de réchauffement.** Une hausse substantielle des émissions en Inde, en Chine, au Brésil, en Afrique du Sud et d'autres pays émergents a

été observée au cours des dernières années – prenons l'exemple de la Chine qui, en 2006, a remplacé les Etats-Unis en première place au classement des émissions de CO₂ (même si, évidemment, la Chine est également le pays avec la plus forte population mondiale).¹³

Il faut donc, par le biais de discussions internationales, convenir d'un cadre qui permette de répartir équitablement la responsabilité poids des réductions d'émissions, conformément au principe de « responsabilités communes mais différenciées » énoncé dans la Convention. Un tel cadre – les Droits au développement dans un monde sous contrainte carbone (DDMCC) – est présenté dans la section suivante consacrée aux positions de l'APRODEV.

Notes

- 1 http://unfccc.int/essential_background/convention/items/2627.php
- 2 <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/conveng.pdf>
- 3 Les communications nationales sont des rapports gouvernementaux contenant des informations sur les émissions de GES au niveau national (incluant les pourcentages par secteur) et les mesures nationales de lutte contre le changement climatique.
- 4 Le texte de la convention n'est pas clair quant à la proportion du coût des mesures d'atténuation qu'ils devraient prendre à leur charge : elle déclare simplement que les pays développés doivent « couvrir la totalité des coûts supplémentaires convenus entraînés par l'application des mesures visées au paragraphe 1 du présent article ».
- 5 http://unfccc.int/kyoto_protocol/items/2830.php
- 6 http://unfccc.int/kyoto_protocol/mechanisms/items/1673.php
- 7 Ce Fonds sera géré par la Commission du Fonds d'adaptation et non pas, comme c'est le cas d'autres fonds, par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). On espère également que les contributions des pays développés seront contraignantes, conformément à la formule de « responsabilité et de capacités » - et non pas volontaires.
- 8 http://unfccc.int/adaptation/least_developed_countries_portal/submitted_napas/items/4585.php
- 9 La croissance la plus forte s'observe en fait dans les pays non visés à l'Annexe 1.



Christian Aid/Amanda Farrant

Les membres de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique rejoignent les supporters de la campagne Countdown to Copenhagen pendant les discussions de l'ONU, pour réclamer aux pays riches des financements supplémentaires afin d'aider les pays pauvres à s'adapter au changement climatique

Ceci correspond à la croissance économique rapide et récente des pays émergents en Asie et en Afrique. Or, les émissions des pays développés n'ont pas non plus diminué au cours de cette période, en dépit de la place prépondérante qu'ils occupent proportionnellement au niveau des émissions globales (par rapport à leurs populations).

- 10 <http://news.bbc.co.uk/1/hi/sci/tech/4112743.stm>
www.davidsuzuki.org/files/climate/cop/Meeting_Kyoto_Targets.pdf
www.eea.europa.eu/pressroom/newsreleases/eu-15-on-target-for-kyoto-despite-mixed-performances

- 11 Climate Analysis Indicators Tool (CAIT), World Resources Institute.
- 12 http://unfccc.int/files/meetings/cop_13/application/pdf/cp_bali_act_p.pdf
- 13 Environment Information Administration, ministère américain de l'énergie.

Cette boîte à outils est une initiative de la campagne Time for Climate Justice de l'APRODEV. L'APRODEV est l'association des 17 organisations majeures de développement et d'aide humanitaire européennes liées au Conseil oecuménique des Eglises. Au rang de ses membres figurent notamment : Eglise suédoise, Diakonia, Norwegian Church Aid, DanChurch Aid, Finn Church Aid, ICCO, EED, Brot für die Welt, Bread for All et Christian Aid.

3. LES POSITIONS DE L'APRODEV DANS SA CAMPAGNE TIME FOR CLIMATE JUSTICE



Contenu

[La vision d'une issue équitable et ambitieuse aux discussions de l'ONU](#)

[Droits au développement dans un monde sous contrainte carbone](#)

[Séquençage : la question de la Chine et de l'Inde](#)

[Action de financement dans les pays en développement](#)

[Adaptation : évaluer les enjeux et leur envergure](#)

Cette boîte à outils a été conçue par Christian Aid au nom de la campagne Time for Climate Justice de l'APRODEV, en faveur d'un accord équitable et ambitieux pour lutter contre le changement climatique. Les agences de l'APRODEV sont solidaires et partagent une même plateforme de valeurs.

[La vision d'une issue équitable et ambitieuse aux discussions de l'ONU](#)

La prise de mesures urgentes pour stopper le changement climatique

1. Tous les pays doivent reconnaître la nécessité urgente d'agir pour limiter le réchauffement climatique à un seuil aussi faible que possible en dessous de 2°C, et ceci doit être fait de manière à respecter le droit au développement des pays pauvres.
2. Tout accord international équitable doit reconnaître l'importance équivalente de l'adaptation aux effets climatiques dans les pays pauvres et des mesures

pour empêcher le changement climatique de s'aggraver ; il doit également veiller à ce que le soutien financier des pays riches pour l'adaptation augmente de manière significative.

3. Les pays industrialisés doivent s'engager à réduire leurs émissions de carbone pour atteindre d'ici 2020 un niveau inférieur d'au moins 40 % par rapport aux niveaux de 1990 et d'au moins 80 % d'ici 2050, les réductions devant intervenir au sein de ces pays, et non pas par le biais de la compensation carbone.
4. Les pays riches et industrialisés doivent fournir des financements importants et un transfert de technologie pour soutenir et encourager le développement faible carbone dans les pays en développement. De leur côté, les pays en développement doivent utiliser toutes ces ressources fournies de manière efficace et responsable et s'engager en faveur du développement durable.

Financement de la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement

- Les pays riches doivent fournir au moins 150 milliards de dollars par an pour rembourser leur dette climatique et soutenir le développement faible carbone et l'adaptation aux effets du changement climatique dans les pays en développement.
- Le financement visant les pays en développement doit provenir de sources qui soient substantielles, fiables, prévisibles et durables, en sus de l'aide publique au développement (APD) et de la compensation carbone.
- Ces financements doivent répondre à des règles de bonne gouvernance et pouvoir rendre des comptes, en étant placés globalement sous l'autorité de la CCNUCC. C'est notamment pour cela que la Banque Mondiale n'est pas jugée être un organisme approprié pour canaliser ce financement.

Donner la priorité aux populations pauvres

- La technologie susceptible de contribuer au développement faible carbone et à l'adaptation (ainsi que la capacité de la développer) doit être partagée avec les pays les plus pauvres.
- Des mesures d'adaptation doivent être fournies aux communautés pour leur permettre de prendre en main leur avenir et de réduire leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles.
- Les efforts pour réduire la déforestation dans les pays en développement doivent respecter les droits et les coutumes des populations autochtones et locales, et s'inscrire dans la lignée des objectifs de développement durable.
- Le MDP présente des défauts majeurs : une refonte complète est nécessaire si l'on veut qu'il joue un rôle quelconque dans la lutte contre le changement climatique. Tout système de compensation carbone doit s'assurer que les activités génératrices de crédits soient en sus d'actions prises par les pays développés, et que la circulation de produits financiers qui en résulte vienne soutenir, et non pas endommager les efforts de développement durable.

Droits au développement dans un monde sous contrainte carbone

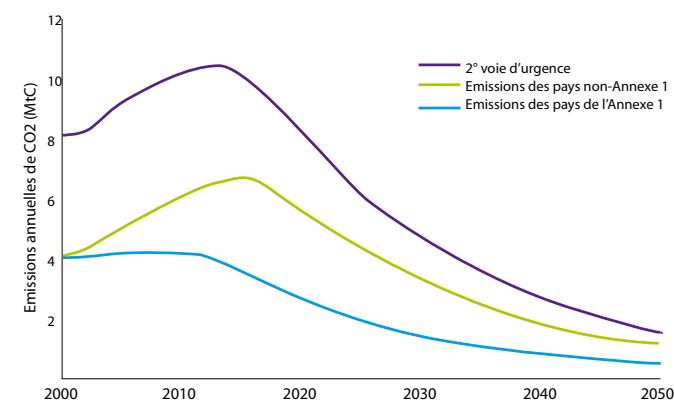
Dans la section « La science et les impacts », nous avons évoqué la raison pour laquelle il était essentiel de stopper le réchauffement climatique, avec un seuil maximum de 2°C. Nous avons vu que ceci nécessiterait d'atteindre un pic global d'émissions au plus tard en 2015, un retour aux niveaux approximatifs de 1990 d'ici 2020, et une réduction globale pour atteindre environ 80 % des niveaux de 1990 d'ici 2050. L'un des plus grands dilemmes dans le débat sur le changement climatique, c'est le fait que les pays du Sud devront d'abord stabiliser, puis réduire leurs émissions dans les décennies à venir, si nous voulons que ces objectifs soient atteints ; or, ces pays comptent beaucoup de populations pauvres et aucun pays n'a jamais réussi à éliminer le fléau de la pauvreté sans augmenter d'abord ses émissions.

Ce problème est illustré clairement dans la figure 1 ci-dessous. La courbe violette montre une voie de stabilisation d'urgence à 2°C, comme nous l'avons vu plus haut. La courbe bleue montre les réductions d'émissions les plus strictes pouvant être imposées aux pays industrialisés (pays visés à l'Annexe 1, pour reprendre les termes de la Convention) - un déclin immédiat pour aboutir à 90 % de réduction. Or, si l'on fait la soustraction, cela signifie que les autres pays – y compris les pays en développement – doivent se soumettre aux restrictions de la ligne verte.

L'APRODEV, conjointement avec ses partenaires scientifiques, a pris parti pour la mise en place d'un cadre, baptisé Droits au développement dans un monde sous contrainte carbone (DDMCC)² qui offre un moyen de répartir équitablement les réductions. Les DDMCC se fondent sur les principes fondamentaux de la CCNUCC de responsabilités communes, mais différenciées et de capacités respectives, pour calculer la contribution de chaque pays à l'effort global.

L'APRODEV est convaincue que les pays les plus pauvres – qui rentrent dans la catégorie de pays les moins avancés de l'ONU, par exemple – doivent concentrer leur attention et leurs ressources sur les besoins en développement de leurs populations, d'autant plus que les effets négatifs du changement climatique se multiplient. Dans la proposition de DDMCC, il ne serait pas demandé à ces pays de contribuer significativement

Figure 1 : voie de stabilisation d'urgence à 2°C pour les pays visés à l'Annexe 1 et les pays non visés à l'Annexe 1



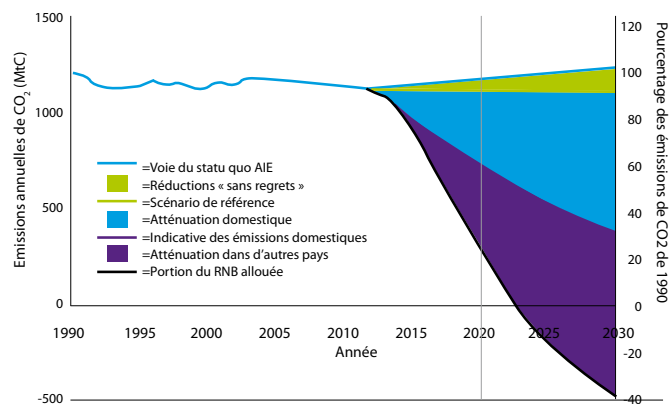
à la lutte contre le changement climatique du point de vue financier.

Bien évidemment, l'approche des DDMCC est un « instantané » représentatif des données disponibles à un moment donné. On peut alors faire une projection vers l'avenir, pour montrer l'évolution de l'indice capacité-responsabilité (ICR) d'un pays, en fonction des prévisions de croissance et d'émissions. Pour certains pays et régions sélectionnés, le tableau 1 montre le calcul de l'indice de « capacité » et de « responsabilité » de chacun(e), qu'on combine pour obtenir l'indice capacité-responsabilité (ICR) pour 2010. On fait alors une projection dans l'avenir de l'ICR en 2020 et en 2030, afin de montrer l'évolution de l'indice dans le temps.

En 2010, on voit que l'ICR pour l'action en matière de changement climatique global s'élève à 33,1 % pour les Etats-Unis et à 25,7 % pour l'UE. Dans l'ensemble, 77,4 % de la capacité et de la responsabilité d'action revient, aux pays riches, contre 22,4 % pour les pays à revenus moyens. Les pays à faibles revenus n'ont quasiment aucune responsabilité en matière de changement climatique.

Pour les pays industrialisés, l'indice ICR élevé transmet un message très clair sur la marche à suivre. Ces pays doivent non seulement réduire drastiquement leurs émissions, mais également contribuer à l'action

Figure 2 : responsabilité de l'UE en matière de DDMCC



Parcours du statu quo de l'UE, parcours de référence, obligation en termes d'atténuation et autorisation d'émissions. Au-delà des réductions « sans regrets » (tranche verte), les obligations de l'UE en termes d'atténuation incluent des réductions domestiques (tranche bleue, montrant des réductions au rythme annuel de moins 6 %) et des réductions internationales (tranche violette) - cumul des obligations de l'UE en matière d'atténuation

globale nécessaire, en prenant en charge une partie de l'effort que d'autres pays à ICR très faible ne peuvent pas se permettre. C'est également le cas en ce qui concerne le financement du coût de l'adaptation au changement climatique.

La Figure 2 montre la responsabilité de l'Union Européenne (UE) en matière de DDMCC, au niveau de l'action domestique et du financement des réductions d'émissions à l'étranger. Il faut noter que les mesures d'atténuation « sans regrets » sont des réductions d'émissions qui n'ont aucun coût net, ou présentent un avantage économique global, en matière d'efficacité énergétique par exemple. Cette figure montre que d'ici 2020, l'UE doit réduire ses émissions de 40 % par rapport aux niveaux de 1990, et fournir un financement aux pays en développement pour des réductions d'émissions équivalentes. La trajectoire illustrée dans le schéma montre l'UE en passe de réduire ses émissions domestiques de plus de 80 % d'ici 2050.

Séquencement : la question de la Chine et de l'Inde

La difficulté d'obtenir un accord global découle en partie de la question de l'envergure de l'action à engager par

Droits au développement dans un monde sous contrainte carbone : explication

Les DDMCC sont un moyen de répartir « l'effort » global requis pour répondre aux exigences de la voie d'urgence montrée à la Figure 1, conformément aux principes d'équité de la CCNUCC.

Les pays sont indexés pour déterminer quel pourcentage de l'effort global ils doivent assumer. L'indice de chaque pays est déterminé en fonction de mesures très claires ayant trait à sa responsabilité et à ses capacités.

L'un des facteurs pris en compte serait le niveau de pauvreté d'un pays. Dans les pays où une tranche importante de la population a des revenus inférieurs à 7 500 dollars par an, la participation à l'effort global sera inférieure.

La responsabilité est calculée en prenant les émissions cumulées de chaque pays depuis 1990, première étape de la CCNUCC et date de publication du premier rapport d'évaluation du GIEC. Pour chaque pays, une tranche d'émissions – identifiée comme étant des « émissions de base pour la survie », inférieures au seuil de développement – est déduite de la responsabilité globale. Les « émissions de base pour la survie » correspondent à des activités telles que la préparation des repas et le chauffage, qui offrent un niveau de vie basique minimum.

les nouvelles économies émergentes, comme la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud. Le blocage des négociations de la CCNUCC s'explique par la demande de certains pays industrialisés qui souhaitent que les grands pays nouvellement industrialisés prennent une part de responsabilité dans les réductions d'émissions, comme le font les pays de l'Annexe 1. De leur côté, les grands pays industrialisés en développement ont beaucoup rechigné à discuter de l'atténuation de leurs propres niveaux d'émissions croissantes, tandis que les pays industrialisés, notamment les Etats-Unis, n'ont réalisé aucune réduction significative de leurs émissions, ni fourni des financements ou un transfert de technologie suffisants pour soutenir l'effort d'atténuation des pays en développement, tel que le stipulaient les engagements de la CCNUCC. C'est ce qu'on appelle le

La capacité est sans doute le facteur le plus important pour déterminer l'effort que doit assumer un pays. Dans les DDMCC, on la calcule à partir du revenu national par tête d'habitant, ajusté pour refléter les différences de pouvoir d'achat et les inégalités d'un pays à l'autre. Ceci reflète la capacité d'un pays à prendre en charge le coût de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques. Ces données permettent d'obtenir une capacité totale, mais encore une fois au-dessus du seuil de développement.

Les plus grands pays en développement, comme l'Inde, qui compte encore de vastes populations pauvres mais des zones croissantes de richesse, devraient financer une partie de leurs propres mesures pour réduire les émissions et s'adapter au changement climatique. C'est la raison pour laquelle le calcul des capacités inclut un ajustement reflétant les inégalités au sein d'un même pays ; en gros, plus il y a d'inégalités, plus le pays doit contribuer à hauteur des richesses disponibles.

En combinant le calcul de responsabilité et de capacités, on obtient l'indice capacité-responsabilité (ICR), présenté dans le tableau 1.

problème de séquençement – c'est-à-dire la question de savoir qui doit agir en premier et quelle doit être l'envergure de l'action.

Les rapports entre les grands pays industrialisés et les nouvelles économies émergentes sont entachés d'un manque de confiance politique évident dans les négociations. Il sera nécessaire de gérer un processus promoteur de confiance pour rassembler les deux factions, chacune devant prendre des mesures pour donner confiance à l'autre qu'elle œuvre pour le succès des négociations.

Les DDMCC fournissent un cadre simple, équitable, avec un effort de partage comparable entre les pays riches, les pays à revenus moyens et les pays pauvres.

Tableau 1 : résultats des DDMCC pour les pays et groupes représentatifs

Résultats des DDMCC pour les pays et groupes représentatifs

					2010	2020	2030
	Population	PIB	Capacité	Responsabilité	ICR	ICR	ICR
Etats-Unis	4,5	20,9	29,7	36,4	33,1	29,1	25,4
UE (27)	7,3	22,4	28,8	22,6	25,7	22,8	19,6
Allemagne	1,2	4,2	5,6	5,3	5,5	4,7	4,0
Chine	19,7	11,7	5,8	5,2	5,5	10,4	15,3
Inde	17,2	4,9	0,7	0,3	0,5	1,2	2,3
Afrique du Sud	0,7	0,7	0,6	1,3	1,0	1,1	1,2
PMA	11,7	1,5	0,11	0,04	0,07	0,1	0,12
Annexe 1	18,7	58,3	75,8	78	76,9	69,0	60,9
Pays non-visés à l'Annexe 1	81,3	41,7	24,2	22	23,1	31,0	39,1
Pays riches	15,5	56,9	76,9	77,9	77,4	69,3	61,1
Revenus moyens	63,3	39,7	22,9	21,9	22,4	30,4	38,5
Pays pauvres	21,2	3,4	0,2	0,2	0,2	0,3	0,5
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les pourcentages proportionnels de la population globale, du produit intérieur brut (PIB), de la capacité, de la responsabilité et de l'ICR pour les pays et groupes de pays sélectionnés, en se basant sur les projections d'émissions et de revenus pour 2010, 2020 et 2030 (PMA : pays les moins avancés)

Ils montrent que les grands pays en développement doivent assumer une responsabilité d'action dans la lutte contre le réchauffement climatique. Par exemple, le tableau 1 montre clairement qu'entre 2010 et 2030, selon l'analyse DDMCC, la Chine sera responsable d'une tranche plus importante des réductions d'émissions, passant d'un ICR de 5,5 % en 2010 à 15,3 % d'ici 2030. D'après les calculs DDMCC, la Chine devra, petit à petit, prendre des engagements plus importants en matière d'atténuation. Ceci serait une manière très différente de gérer les pays non visés à l'Annexe 1, y compris la Chine, qui n'ont actuellement aucun objectif contraignant dans la CCNUCC.

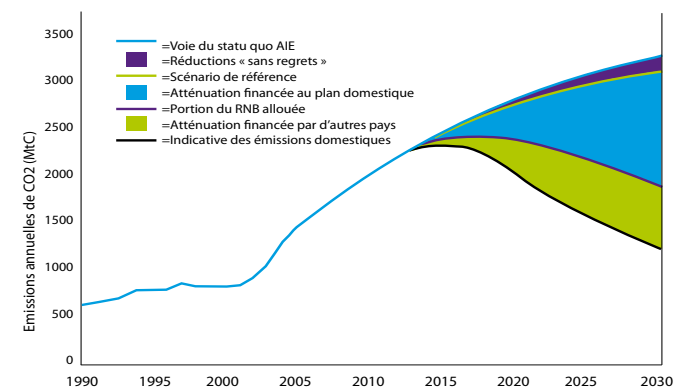
Malgré tout, l'analyse DDMCC montre qu'à court

terme les pays industrialisés assument la plus grande responsabilité historique et ont la capacité requise pour réagir au changement climatique. Ils doivent mettre en avant des objectifs et des mesures d'atténuation très ambitieux, ainsi que des propositions significatives en termes de coopération financière et technologique pour permettre le développement propre et la décarbonisation dans les pays en développement.

Action de financement dans les pays en développement

Comme nous l'avons vu plus haut, il est inévitable que la lutte contre le changement climatique nécessitera des réductions significatives d'émissions dans les grands pays en développement les plus industrialisés. De

Figure 3 : émissions de la Chine, y compris les mesures d'atténuation financées par d'autres pays



La tranche verte représente les mesures d'atténuation, au-delà des obligations de la Chine, qui sont nécessaires pour une réduction des émissions de la Chine cohérente avec la voie d'urgence visant une réduction globale de 2°C

plus, les coûts d'adaptation aux effets du changement climatique doivent être supportés par les pays pollueurs les plus riches. Ce transfert de fonds et de technologie ne doit pas être considéré comme faisant partie de l'aide au développement à l'étranger, mais plutôt comme le coût à supporter par les pays industrialisés au titre de leurs responsabilités en matière de changement climatique.

Il est essentiel que des nouveaux fonds d'action contre le changement climatique ne soient pas prélevés sur le financement supplémentaire attribué à l'aide publique au développement (APD), dans le cadre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et des mesures de réduction de la pauvreté ; ils doivent au contraire venir compléter les engagements actuels au titre de l'aide, comme l'objectif d'y consacrer 0,7 % du revenu national brut (RNB).

Tout financement opérant en dehors de la marge de manœuvre de la CCNUCC, par l'intermédiaire d'autres sources, telles que le Fonds d'investissement climatique de la Banque mondiale, ne saurait être considéré comme faisant partie de la contribution d'un pays.

D'ailleurs, l'APRODEV est d'avis que la Banque mondiale ne doit pas intervenir dans la gestion du financement du changement climatique, vu qu'elle a des antécédents critiquables en matière d'environnement, qu'elle n'a



Des femmes travaillent au renforcement des berges d'un canal à Kandi, dans le centre de l'Inde : les travaux d'élargissement et de creusement du canal font partie de la lutte contre les inondations

pas rendu compte de ses actions auprès des pays en développement, qu'elle s'appuie majoritairement sur des emprunts plutôt que des subventions et qu'elle a l'habitude d'imposer des conditions économiques.

Les estimations du coût réel d'une lutte efficace contre le changement climatique - pour s'adapter aux nouvelles caractéristiques météorologiques et cesser de s'appuyer autant que par le passé sur l'énergie carbone - sont variables, mais dans tous les cas phénoménales. Selon les calculs de la CCNUCC, rien que pour revenir d'ici 2030 aux niveaux d'émissions globales de 2007, cela coûterait 380 milliards de dollars par an. En 2007, l'éminent économiste Nicholas Stern déclarait que le coût de la riposte au changement climatique serait d'environ 1 % du produit intérieur mondial. En 2008, il a révisé ce chiffre à la hausse, en se basant sur de nouveaux éléments scientifiques, à exactement 2 % – aux alentours de 1 200

milliards de dollars par an. Cependant, la logique de cette révision de Nicholas Stern remplace ces sommes faramineuses dans leur contexte, puisqu'il estimait que le coût de la non intervention face au changement climatique serait compris entre 5 et 20 % du PIB, voire plus. La lutte contre le changement climatique coûtera cher, mais nous en avons les moyens et cela reviendra inévitablement moins cher que de ne rien faire.

Les coûts d'adaptation, ne serait-ce que dans les pays en développement, sont estimés à environ 50-100 milliards de dollars par an (chiffres fournis par l'ONU, Oxfam, Stern et d'autres sources). Les fonds promesses des donateurs multilatéraux et bilatéraux pour le financement au titre de l'adaptation en 2007 totalisaient à environ 450 millions de dollars, ce qui revient à moins de 1 % des sommes requises. Le programme des Nations Unies pour le développement, dans son rapport

de 2007/2008 sur le développement humain, déclarait également qu'à la mi-2007, seulement 26 millions de dollars de financement multilatéral avaient été obtenus via les trois fonds opérationnels de la CCNUCC pour l'adaptation (le Fonds des pays les moins avancés, le Fonds spécial pour les changements climatiques et le Fonds stratégique prioritaire pour l'adaptation).

Un éventail de solutions innovatrices pour recueillir des fonds – comme une taxe internationale sur le transport aérien ou sur les transactions financières globales, ou la mise aux enchères dans les pays riches de permis de compensation carbone - pourrait être déployé pour assurer ce financement.

Adaptation : évaluer les enjeux et leur envergure

L'adaptation au changement climatique nécessitera des investissements considérables, en termes de capacités humaines et d'infrastructure. Ses effets seront ressentis par toutes les populations des pays en développement, que ce soit dans les zones rurales ou urbaines. Voici des exemples de mesures d'adaptation :

- améliorations apportées aux ouvrages de protection en bordure des fleuves et des océans
- nouveaux projets de conservation des eaux de surface et d'irrigation (durable)
- politiques plus efficaces de gestion de l'eau
- montée en charge des services pour former les agriculteurs aux techniques de gestion des sols, des semences et de l'eau, adaptées aux nouvelles conditions météorologiques
- plantation de cultures résistantes aux inondations, à la sécheresse et au sel de mer
- services optimisés de collecte de données et météorologiques
- stratégies plus poussées pour se préparer aux catastrophes naturelles
- protection de l'infrastructure public et des logements
- mesures pour sauvegarder la santé publique
- programmes de reboisement.

Les agences de l'APRODEV sont convaincues de la nécessité d'un mécanisme global – placé sous la tutelle de l'ONU – pour distribuer des fonds à grande échelle aux pays en développement au titre de l'adaptation, en fonction des besoins. Il faudra également prendre des mesures au niveau national pour coordonner le financement international pour le climat, du fait qu'il proviendra certainement de sources diversifiées : les

fonds de la CCNUCC, les budgets d'aide aux pays en développement, les banques multilatérales pour le développement et les ONG internationales, par exemple.

Le Fonds d'adaptation de la CCNUCC est un mécanisme clé qui existe déjà. On s'attend à ce que la majorité de ces fonds soit transférée directement aux gouvernements pour la mise en œuvre des travaux d'adaptation. Il est essentiel que les bourses d'adaptation soient distribuées équitablement entre les communautés pauvres, par le biais de plans conçus à l'échelle nationale, en utilisant un mécanisme de financement qui soit flexible et accessible.

Nécessité de nouvelles approches

Pour gérer les effets du changement climatique et les fonds qui doivent circuler pour aider les pays à s'adapter, les systèmes gouvernementaux des pays en développement devront aussi changer. Les efforts d'adaptation et de réduction des risques dus aux catastrophes naturelles devront être rationalisés au sein de politiques gouvernementales à vocation

plus large, sortant du cadre actuel des ministères de l'environnement et de gestion des catastrophes. Au rang des secteurs clés affectés, citons l'agriculture, la pêche, le logement, l'eau, les transports et les communications, les services météorologiques et la santé publique.

La société civile aura un rôle important à jouer dans le suivi de ces politiques et pour les influencer, afin de rendre compte des efforts d'adaptation autant que possible auprès des populations les plus vulnérables. Un exemple immédiat vient à l'esprit : le renforcement du rôle de la société civile dans le développement et la mise en œuvre des PANA et autres programmes du même ordre au plan national.

Pour veiller à ce que l'adaptation au changement climatique soit inscrite dans les priorités de survie et les besoins des populations les plus vulnérables à ses effets néfastes, il faudra bien comprendre quels changements climatiques interviennent sur le plan local, leur effet sur les moyens de subsistance et quelles sont les réponses durables appropriées. Par exemple, dans l'agriculture, la communauté scientifique doit travailler avec les

petits agriculteurs pour les aider à développer de nouvelles techniques d'adaptation (voir aussi « Recueil des informations » dans la section « Aider les pays du Sud dans leur plaidoyer et leurs campagnes sur le changement climatique »).

Notes

- 1 Paul Baer, Tom Athanasiou, Sivan Kartha et Erik Kemp-Benedict, dans le document *The Right to Development in a Climate Constrained World: The Greenhouse Development Rights Framework (Le système des Droits au Développement dans un monde sous contrainte carbone)*, Ecoequity et Stockholm Environment Institute, 2e Edition, septembre 2008.
- 2 Une description exhaustive des DDMCC se trouve dans le document *The Right to Development in a Climate Constrained World: The Greenhouse Development Rights Framework*. Voir la référence ci-dessus.
- 3 Les catégories de pays riches, de pays à revenus moyens et de pays pauvres sont définies par la Banque mondiale. Projections basées sur le document *World Energy Outlook*, International Energy Agency, 2007.

4. LA CAMPAGNE TIME FOR CLIMATE JUSTICE



Au moins 50 000 personnes ont convergé sur Londres le 5 décembre 2009 pour montrer qu'elles étaient favorables à la signature d'un accord équitable et ambitieux lors de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique à Copenhague

Christian Aid / Rachel Stevens

Contenu

La campagne internationale pour la justice climatique

[La campagne Countdown to Copenhagen](#)

[Time for Climate Justice !](#)

[Les revendications de la campagne](#)

La campagne internationale pour la justice climatique

Les membres de l'APRODEV font campagne depuis 2007 sur le changement climatique au plan national dans leur propre pays et international, au niveau de l'UE et de l'ONU. Nous avons commencé par sensibiliser les politiciens, les entreprises et les citoyens en leur expliquant les enjeux sérieux du changement climatique en ce qui concerne les efforts de lutte contre la pauvreté, en soulignant le fait que la crise climatique va bien au-delà de la simple sphère environnementale.

Notre expérience auprès des populations mondiales les plus pauvres nous a montré que le changement climatique est aussi un problème de développement, de droits de l'homme et de justice. Dès le début, nous avons établi un lien entre le changement climatique et la pauvreté et transmis les observations de nos organisations partenaires sur les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance des populations pauvres du monde entier et l'obstacle qu'il représente pour l'éradication de la pauvreté, notre objectif ultime.

Au Royaume-Uni, la campagne a réussi à faire pression sur le gouvernement pour qu'il augmente ses objectifs de réduction d'émissions d'ici 2050 - 80 % par rapport aux niveaux de 1990 au lieu de 60 % - et qu'il examine le projet de signalement obligatoire des émissions par les entreprises. Ces victoires, nous en sommes redevables au grand nombre de partisans qui ont sensibilisé l'opinion publique à ce problème, envoyé des cartes postales au premier ministre et aux parlementaires,

participé à divers rallies et événements, ou à la marche de 1 500 km « Cut the Carbon ».

Aux Pays-Bas, la campagne a mobilisé plus de 400 églises et l'opinion publique en faveur d'un accord international qui soit équitable et juste, et recueilli le soutien du gouvernement en faveur d'un fonds global d'au moins 100 milliards d'euros par an pour le financement à long terme, en plus de l'aide au développement déjà accordée aux pays étrangers. La campagne a également encouragé le public à réduire sa consommation d'énergie et à passer aux solutions « vertes » de gaz et d'électricité.

Sur la voie de la justice climatique

En décembre 2007, la Convention cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) a convenu du Plan d'action de Bali, qui définissait un nouveau processus de négociation pour lutter contre le changement climatique. Cet objectif devait être atteint

QUI EST L'APRODEV ?

L'APRODEV a été fondée en 1990 dans le but de renforcer la coopération entre les ONG européennes œuvrant dans le domaine du développement et qui sont associées au Conseil œcuménique des Eglises (WCC).

A l'heure actuelle, 17 organisations de développement et d'aide humanitaire collaborent par le biais de l'APRODEV. Ces organisations ont des liens institutionnels et financiers avec les églises protestantes et orthodoxes en Europe et bénéficient d'un soutien de la part de membres du public, qu'ils fréquentent ou non l'église. Les revenus combinés des membres de l'APRODEV se chiffrent annuellement à environ 720 millions d'euros.

Les principales agences de l'APRODEV œuvrant dans le domaine du changement climatique se trouvent au Royaume-Uni (Christian Aid), en Allemagne (EED et Brot für die Welt), aux Pays-Bas (ICCO), au Danemark (DanChurchAid), en Norvège (Norwegian Church Aid) et en Suède (Eglise de Suède et Diakonia). Le secrétariat de l'APRODEV se trouve à Bruxelles.

lors de la CDP15 à Copenhague – l'un des rendez-vous politiques clés avant la clôture de la première phase du protocole de Kyoto, en 2012.

Malheureusement, Copenhague n'a pas rempli ses promesses, ni abouti à l'accord qu'il fallait pour protéger les populations les plus pauvres des effets néfastes du changement climatique. Mais il y a eu un point positif : un mouvement pour la justice climatique en plein essor.

La campagne Countdown to Copenhagen

La campagne « Countdown to Copenhagen » a touché plus d'un demi-million de personnes dans 24 pays, et nous a permis de tirer des leçons inestimables. Comment cette campagne a-t-elle vu le jour ?

Dix-huit mois avant la réunion de Copenhague, les membres de l'APRODEV ont uni leurs efforts pour

lancer la campagne « Countdown to Copenhagen » qui avait pour but d'encourager les gouvernements des pays et l'UE à faire pression pour aboutir à un accord climatique global qui soit équitable et fructueux, lors des discussions de la CDP15 en décembre 2009. La campagne appelait les pays riches à réduire d'au moins 40 % leurs propres émissions de carbone d'ici 2020 et à aider les pays en développement – financièrement et par d'autres moyens – à réduire leurs émissions, à utiliser de la technologie propre pour le développement et à s'adapter au changement climatique.

A travers l'Europe, nous avons demandé aux partisans de s'engager à faire campagne en faveur d'un accord juste et équitable et à transmettre les revendications ci-dessus à leur gouvernement. Des milliers de citoyens ont signé des cartes postales qu'ils ont envoyées aux Chefs d'Etat du Royaume-Uni, des Pays-Bas, du Danemark, de Norvège, de Suède, de Finlande, d'Allemagne, de Suisse et d'Espagne. La campagne s'est rapidement étendue aux Etats-Unis, où des revendications similaires ont été présentées à Barack Obama.

Tout au long de l'année 2009, plusieurs ONG des pays en développement se sont elles aussi engagées dans la campagne et ont commencé à recueillir des signatures sur des pétitions au niveau national. En Ethiopie, la carte postale a été adaptée et traduite en amharique. Près de 30 000 personnes ont signé la pétition, qui a été présentée au premier ministre et à la délégation du gouvernement éthiopien. Du Salvador au Cameroun, et du Bangladesh au Kirghizistan, les partisans rassemblés ont constitué un mouvement pour la justice climatique.

Les documents de la campagne, initialement en anglais, ont été traduits dans plusieurs langues sur 24 pays des cinq continents, rassemblant ainsi des milliers de personnes dans la lutte pour la justice climatique. Les activités de la campagne s'organisaient autour de moments ou rendez-vous clés – les journées d'action internationale, ou des journées clés avant l'ouverture de la conférence. Les membres de l'APRODEV et ses partenaires ont également participé aux réunions de la CCNUCC qui se sont tenues en Pologne, à Bangkok et à Bonn.

Quand les Chefs d'Etat sont arrivés à la Conférence de Copenhague, la campagne avait déjà rassemblé plus d'un demi-million de signatures. Le 13 décembre, près de 5 000 personnes étaient rassemblées coude à coude sur la place centrale de Copenhague pour assister à la

Bangladesh : 112 000 signatures en trois mois

Au Bangladesh, la campagne Countdown to Copenhagen a rassemblé 54 ONG sur une même plateforme reliant plus de 100 000 personnes vulnérables au changement climatique. CDP – un allié majeur de l'APRODEV au Bangladesh – a fait campagne avec d'autres ONG dans 57 « upazilas » (sous-districts), sur 35 districts du pays.

Dans les zones rurales, la campagne a reçu le soutien de femmes et d'hommes analphabètes - des volontaires leur ont lu les revendications de la campagne et ont aidé les populations à exprimer leur solidarité en apposant l'empreinte de leur pouce.

Le 21 novembre 2009, la campagne a organisé des conférences de presse simultanées dans les 35 districts. Le service de messagerie n'ayant pas livré les matériaux de la campagne dans les zones les plus isolées, nos partenaires n'ont pas hésité à fabriquer leurs propres bannières et à organiser leur propre conférence de presse.

remise, par l'Archevêque Desmond Tutu, des signatures et des promesses au chef des négociations climatiques de l'ONU, Yvo de Boer, au nom du mouvement global « Countdown to Copenhagen ». On a ainsi rappelé que la justice climatique était une urgence, comme le potentiel de cette campagne à rassembler des gens dans le cadre d'une même lutte contre le changement climatique. L'Archevêque, en pleine forme, s'est adressé à la foule avec son humour et sa chaleur habituels avant de transmettre notre message principal aux leaders du monde : « C'est un problème que nous devons résoudre, sinon personne ne survivra. »

Time for Climate Justice !

En dépit d'une pression intense de l'opinion publique, les négociateurs à Copenhague ne sont pas parvenus à un accord fructueux sur le changement climatique, qui permettrait de réagir à la menace qu'il représente pour la survie et les moyens de subsistance de millions de populations pauvres. Mais Copenhague a été un succès

d'une autre manière : elle a rassemblé toutes sortes de mouvements issus de la société civile au sein de la campagne pour la justice climatique. Cet élan ne doit pas disparaître.

La campagne Countdown to Copenhagen est terminée, mais elle se poursuit sous le drapeau de la campagne « Time for Climate Justice ». Notre objectif est toujours d'obtenir un accord qui soit équitable, contraignant et fructueux, qui favorise les populations les plus pauvres ; nous continuerons à faire pression sur les Chefs d'Etat, en 2010 et après, pour qu'ils reprennent de toute urgence les discussions et parviennent à un accord fructueux. **Venez nous rejoindre dans cette lutte !**

Pour en savoir plus sur notre campagne Time for Climate Justice, rendez-vous sur www.climatejusticeonline.org

Les revendications de la campagne

1er appel : obtenir au moins 40 % de réduction des émissions de carbone d'ici 2020 – sur le plan national et non pas à l'étranger

L'objectif de 40 % de réductions est très important : c'est l'envergure requise si nous voulons que le réchauffement climatique reste inférieur à 2°C au cours de notre siècle. D'autres thèmes de campagne plus vastes peuvent être regroupés dans cet appel :

- **La responsabilité plus importante des pays du Nord en matière d'émissions de gaz à effet de serre.** Ceci est déjà manifeste rien qu'à la liste des pays visés à l'Annexe I (qui incluent des pays développés, ainsi que les économies en transition dans l'Est de l'Europe et l'ancien bloc soviétique) ; par ailleurs, quasiment tous les gouvernements de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) acceptent que leurs réductions doivent être plus importantes que celles des pays en développement. Ils n'ont d'ailleurs pas encore tenu leurs engagements.
- **L'intégrité du processus et l'instauration d'un climat de confiance entre les pays du Nord et du Sud.** Pour qu'on parvienne à un accord vraiment global, les gouvernements doivent impérativement prendre des mesures concrètes pour instaurer un climat de confiance entre les négociateurs. Les pays de l'OCDE doivent montrer l'exemple aux autres pays en mettant en œuvre dans leur économie des changements structurels marquants,



Les partisans éthiopiens de la campagne Countdown to Copenhagen participent au défilé de 6 km menant au centre de conférence de l'ONU, à l'occasion de la Journée d'action internationale sur le climat. L'Ethiopie a lancé sa campagne Countdown to Copenhagen en décembre 2009, avec le soutien des agences de l'APRODEV. Les 30 000 promesses recueillies ont rejoint le demi-million de signatures remises au chef des négociations de l'ONU sur le climat, Yvo de Boer, par l'Archevêque Desmond Tutu à l'occasion d'un événement spécial organisé sur la place centrale de Copenhague

qui réduisent leur dépendance aux combustibles fossiles. Si ceci se produit dans les cinq ans à venir, par exemple, les chances seront d'autant plus grandes d'obtenir l'accord des économies émergentes pour l'imposition de limites futures sur leurs émissions.

- **Au plan national, et non pas à l'étranger.** Ceci remet en question les pratiques actuelles des pays de l'OCDE, qui cherchent à atteindre leurs objectifs de réduction en achetant à l'étranger des crédits de compensation carbone. Comme nous l'expliquons dans la section « Les discussions à l'ONU », les deux principaux mécanismes du protocole de Kyoto utilisés à cet effet sont la compensation carbone

(chez les pays visés à l'Annexe I) et le Mécanisme pour un développement propre (Nord-Sud).

Pour en savoir plus sur les limites du MDP, voir la section « Les discussions à l'ONU ».

2e appel : soutenir et aider les pays en développement à financer la réduction de leurs émissions, à mettre en œuvre un programme de développement propre et à s'adapter au changement climatique

Si le premier appel renvoie aux responsabilités des pays du Nord, le second concerne des mesures devant être prises conjointement par les pays du Nord et du Sud. L'un des principes directeurs des Droits



Un membre de la délégation de plaidoyer de la campagne Countdown to Copenhagen, Seng Sothira du Cambodge, interrompt le temps d'une journée ses activités de lobbying au sein des discussions de l'ONU sur le climat, pour rejoindre des partenaires et partisans venus d'Europe, des Etats-Unis, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, à l'occasion de la journée d'action internationale sur le Climat à Copenhague

au développement dans un monde sous contrainte carbone (DDMCC – voir la section « Les positions de l'APRODEV ») est l'obligation de financement des pays de l'OCDE pour aider les pays en développement à réduire progressivement leurs émissions, à mettre en œuvre un programme de développement propre et à s'adapter au changement climatique. Ces mesures viennent compléter les réductions mises en œuvre au plan national par les pays riches. Cette approche offre une solution potentielle à un dilemme, à savoir comment lutter contre la hausse des émissions globales sans compromettre le droit au développement des économies émergentes. En gros, les DDMCC fonctionnent sur le principe d'une compensation financière aux pays en développement qui acceptent de ne pas emprunter la voie « sale » du développement.

Le modèle est neutre sur la question d'identifier les politiques requises pour parvenir à un développement faible carbone et durable dans les pays du Sud. Il se contente de fournir une équation permettant le partage équitable du coût global des programmes d'atténuation et de l'adaptation.

Plusieurs autres thèmes peuvent être regroupés dans le second appel.

- **La question de la « compensation » pour les pays en développement.** Les pays en développement subissent certains effets les plus néfastes du changement climatique sans avoir contribué en quoi que ce soit au problème (dans la plupart des cas). Les pays développés ont donc une obligation morale de les aider à s'adapter au changement climatique. C'est un point clé de la justice Nord-Sud souvent évoqué dans le débat climatique - ce qu'on appelle la « dette climatique ».
- **Le non-respect de la CCNUCC.** En vertu de l'article 4 de la CCNUCC, les pays développés doivent apporter un soutien financier aux pays en développement au titre de l'atténuation et de l'adaptation, tout en montrant l'exemple dans les efforts de réduire leurs émissions domestiques. Depuis l'adoption de la CCNUCC, 17 ans se sont écoulés, et nous attendons toujours que les pays visés à l'Annexe 1 tiennent leurs engagements. C'est inacceptable.

- **« Aider... les pays en développement à réduire leurs émissions. »** Ceci fait référence notamment au transfert de technologie. Des débats mouvementés ont lieu à ce propos entre d'une part le Groupe des 77 et la Chine et, d'autre part, les pays de l'OCDE. Le G77 et la Chine militent, par exemple, en faveur d'une réforme du régime des droits de propriété intellectuelle pour fabriquer plus facilement des technologies clés renouvelables, qui permettent d'économiser l'énergie, et dont les sociétés occidentales détiennent les brevets. Jusqu'à présent, les pays visés à l'Annexe 1 se sont opposés à cette réforme.
- Là encore, la Convention se range du côté du G77 et de la Chine. L'article 4 appelle les pays développés à « prendre toutes les mesures possibles en vue d'encourager, de faciliter et de financer,... le transfert ou l'accès de technologies et de savoir-faire écologiquement rationnels aux autres parties, et plus particulièrement à celles d'entre elles qui sont des pays en développement. » Si les pays de l'OCDE contestent la définition de l'expression « mesures possibles », il est clair qu'il leur appartient de faire plus d'efforts pour permettre ce transfert.
- **L'objectif universel d'un développement durable.** La Convention déclare aussi que tous les Etats doivent œuvrer pour la promotion du développement durable. Donc, aucun pays - même un pays en développement - n'a en fait le droit automatique de polluer ou de dégrader l'environnement naturel.

Comme nous l'avons vu ci-dessus, nous cherchons à nouer des liens à travers le monde avec les mouvements qui partagent notre point de vue, qui serait de voir les gouvernements agir rapidement sur cette question. Pour savoir de quelle manière le personnel de terrain et les partenaires peuvent commencer à se mobiliser dans leur pays sur la question du changement climatique, voir la section « Aider les pays du Sud dans leur plaidoyer et leurs campagnes sur le changement climatique ».

5. AIDER LES PAYS DU SUD DANS LEUR PLAIDOYER ET LEURS CAMPAGNES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les membres de l'APRODEV et ses partenaires communiquent et font retentir le message de la campagne Countdown to Copenhagen lors d'une mobilisation de masse à Bangkok, pendant les discussions de l'intersession de la CCNUCC sur le changement climatique, en préparation à la réunion de Copenhague.



Christian Aye Amanda Farant

Contenu

[Alliés internationaux](#)

[Développement de capacités à long terme pour le plaidoyer et les campagnes de lutte contre le changement climatique](#)

- [1. Amorcer le débat](#)
- [2. Identifier quels groupes seront les plus touchés](#)
- [3. Analyser la politique gouvernementale](#)
- [4. Comprendre la dimension internationale](#)

[5. Formuler vos exigences et développer la stratégie](#)

[6. Décider de l'action appropriée](#)

[7. Constituer des alliances avec d'autres ONG et acteurs de la société civile](#)

[8. Recueillir des informations](#)

[9. Utiliser les médias et l'Internet](#)

[10. Mesurer l'impact](#)

Il ne nous reste peut-être que dix ans pour que les émissions globales atteignent un pic, si nous voulons éviter un réchauffement catastrophique. Les gouvernements doivent convenir d'un programme pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, quand la phase d'engagements actuels du protocole de Kyoto prendra fin en 2012. Les réunions de la CCNUCC sont un forum d'importance cruciale pour se mettre d'accord sur un tel plan d'action globale. La campagne a permis d'augmenter d'un cran la pression sur les Chefs d'Etat en préparation au sommet de Copenhague en décembre 2009, mais ils n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une action politique qui est tellement nécessaire.

Alors que les politiques remettent à plus tard leurs décisions, les populations pauvres des pays en développement ayant le moins contribué au changement climatique en subissent déjà les conséquences et seront les plus touchées par son impact croissant. C'est une

Liste d'objectifs proposés pour parvenir à un accord international sur le climat qui soit équitable et fructueux

Objectifs de la politique

- Veiller à ce que tout nouvel accord sur le climat protège les intérêts des pays en développement, des populations pauvres et des groupes marginalisés à travers le monde, tout en offrant une chance de maintenir au-dessous de 2°C la hausse des températures. Définir quel type d'accord permettrait de remplir ces conditions (tout en remédiant au problème d'émissions des pays visés à l'Annexe 1, la solution devra également se pencher sur les émissions des pays du Sud, qui représentent actuellement plus de la moitié du total d'émissions globales).
- Faire pression sur les pays développés pour qu'ils prennent des mesures immédiates de réduction de leurs propres émissions, et fournissent aux pays en développement un financement adéquat pour les programmes d'atténuation et d'adaptation (le point de départ étant les engagements pris dans la Convention et le protocole de Kyoto).
- Appeler les pays développés à réduire les obstacles au transfert Nord-Sud de technologies propres, et à favoriser le partage des connaissances en matière de technologies faible carbone qui soient appropriées et développées sur le plan local.

Objectifs du processus

- Promouvoir l'engagement de la société civile dans les CDP.
- La constitution d'alliances d'organisations de la société civile, au plan national et mondial, pour influencer le résultat des négociations internationales sur le climat.

injustice qui ne fait que renforcer notre détermination à faire campagne et pression sur les décideurs pour parvenir à une justice climatique globale.

Dans de nombreux pays, les activistes commencent seulement à se pencher sur la question du changement

climatique : son impact sur les perspectives de développement des populations et les liens pouvant être établis entre les effets du changement climatique sur le plan local et national et les campagnes de pression internationales. Ces travaux doivent maintenant être développés et consolidés dans la foulée de Copenhague.

Cette section est divisée en deux parties. La première examine les réseaux et alliances internationaux auxquels les ONG basées dans les pays du Sud peuvent se rallier. La seconde est un guide pratique qui vous guidera pas à pas dans l'organisation d'une campagne sur le changement climatique dans votre pays.

Alliés internationaux

1. Réseaux globaux

Un certain nombre de groupes, réseaux et coalitions font déjà campagne dans le cadre des processus de la CCNUCC et suivent de près les réunions de la CDP. Ils varient bien évidemment d'un pays et d'un continent à l'autre, mais en voici quelques-uns qui agissent au niveau global :

- Réseau Action Climat (RAC) : le RAC est un réseau global d'organisations non-gouvernementales œuvrant dans le domaine de l'environnement et du développement pour « promouvoir l'action gouvernementale et individuelle visant à limiter les changements climatiques anthropiques à des niveaux écologiquement durables ». Il compte huit antennes nationales dans les pays en développement : trois en Asie (Sud, Sud-Est et ancienne Union Soviétique), quatre en Afrique (Nord, Sud, Est et Ouest), et une en Amérique latine. Pour les partenaires des pays du Sud souhaitant s'informer sur l'action du RAC, les antennes régionales sont un bon moyen de le faire. Le RAC a mis en place plusieurs groupes internationaux fonctionnant par email - les membres peuvent par ce biais publier des infos sur le changement climatique et discuter des stratégies touchant divers sujets (ex. : questions post-2012, finance et technologie, adaptation, etc.). Le RAC organise des événements et fait pression sur les décideurs lors des discussions annuelles sur le changement climatique. Le réseau compte actuellement 430 membres.
- Climate Justice Now! (CJN!) : la création de ce réseau Climat-Justice remonte à la réunion de la CDP de Bali (Indonésie), en 2007. C'est un groupe parapluie pour

les mouvements sociaux et ONG du développement qui s'inquiètent des effets du changement climatique sur les populations pauvres. Climate Justice Now! voit avec scepticisme les solutions au changement climatique axées sur le marché ou uniquement sur la technologie, qui sont proposées par de nombreux gouvernements et entreprises dans les pays du Nord. Il appelle à de véritables réductions de la consommation dans les pays du Nord et au sein des élites dans les pays du Sud, à la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles, au contrôle démocratique des ressources naturelles, à des transferts substantiels de ressources des pays du Nord en direction des pays du Sud afin de rembourser la « dette climatique », ainsi qu'à l'expansion globale des énergies renouvelables. Le réseau compte actuellement 160 membres, il fonctionne par le biais d'emails de mise à jour et a établi une présence à la réunion annuelle de la CDP.

- La Campagne Climat Mondiale : c'est le nom donné à « toutes les organisations, tous les groupes et citoyens du monde entier qui se rassemblent pour la Journée d'action internationale sur le climat... afin d'exiger des gouvernements du monde entier qu'ils engagent une action urgente dans le domaine du changement climatique et de réclamer la justice climatique ». Organisée chaque année depuis 2005, la journée d'action se déroule en général un samedi, au milieu de la réunion annuelle de la CDP. Pour la CDP16 de Mexico, elle aura lieu le 4 décembre 2010. Des manifestations, marches, discours et d'autres événements publics seront organisés dans plus de 70 pays à cette date, ou autour de cette date.

2. L'APRODEV

En guise de préparation à la CDP15, les agences de l'APRODEV en Europe, en coopération avec le Church World Service et le National Council of Churches aux Etats-Unis, plus d'autres partenaires des agences de l'APRODEV dans les pays du Sud, ont organisé la campagne de promesses et de cartes postales Countdown to Copenhagen, qui a recueilli plus d'un demi-million de signatures. (Pour en savoir plus, voir la section « Campagne Time for Climate Justice »). Les pétitions et actions du même ordre sont un outil efficace pour sensibiliser l'opinion publique et mobiliser de nouveaux pays.

La campagne Time for Climate Justice veut continuer à mobiliser les populations en faveur d'un accord climatique équitable et fructueux. Les partenaires peuvent opter pour l'organisation d'actions de campagne du même ordre dans leur propre pays. Celles-ci pourraient viser leur propre gouvernement (le Premier Ministre ou le Président, par exemple), ou même les Nations Unies, en soulignant les inquiétudes de la société civile face au changement climatique et le besoin d'une action concertée et globale pour lutter contre ses effets.

L'action visant les gouvernements nationaux s'appuiera probablement sur des messages concernant la nécessité d'action de la part des pays industrialisés (voir ci-dessous la « Liste d'objectifs proposés à long terme » dans l'encadré).

Or, pour qu'elles soient pertinentes, elles doivent aussi s'attaquer aux questions nationales liées au changement climatique, dont le gouvernement est responsable en premier chef. Bien évidemment, ces messages varieront d'un pays à l'autre. Par exemple, dans les pays les moins avancés (PMA), comme le Bangladesh et le Burkina Faso, les lobbies, au lieu de concentrer leurs efforts sur la politique nationale énergétique (du fait de sa contribution infime aux émissions globales des PMA), se focaliseront plutôt sur la nécessité pour le gouvernement de défendre correctement les intérêts des pays et communautés

les plus pauvres affectées par le changement climatique, et de plaider aux discussions de l'ONU en faveur d'une justice pour ces pays.

En revanche, dans les économies émergentes, comme en Inde, en Afrique du Sud ou au Brésil, les groupes de citoyens pourraient choisir de se focaliser sur la politique énergétique nationale et éventuellement sur la nécessité de limiter la croissance future d'émissions. **Dans tous les cas, ce sera aux partenaires de décider dans chaque pays des revendications qu'ils veulent adopter.**

Les actions mises en œuvre dans chaque pays dépendront bien sûr des rapports qui ont été établis entre les organisations de citoyens et l'Etat. Dans certains pays, il sera plus difficile d'influencer la politique du gouvernement en matière de changement climatique et les stratégies de plaidoyer refléteront ces différences de contexte et de réalité politique.

Les partenaires à la recherche d'un soutien pour des campagnes d'action peuvent contacter le personnel de l'APRODEV travaillant dans leur pays, ou l'équipe de campagne basée au secrétariat. Vous pouvez également contacter Christian Aid par email pour demander conseil : campaigns@christian-aid.org.

Développement de capacités à long terme pour le plaidoyer et les campagnes de lutte contre le changement climatique

Dix étapes pour faciliter le plaidoyer ou une campagne publique sur le changement climatique

Cette liste, loin d'être exhaustive, se fonde sur les succès passés des ONG en termes de planification d'initiative, de plaidoyer ou de campagne.

1. Amorcer le débat

Première étape, le personnel de l'APRODEV et les partenaires dans chaque pays peuvent lancer un débat sur la question de la nécessité d'un plaidoyer et d'une campagne sur le changement climatique, dans un contexte local ou national. Ceci pourrait se faire au sein de l'organisation, avec les membres du public, ou en collaboration avec des ONG et organisations de citoyens ayant les mêmes préoccupations (ou une combinaison des trois). On peut procéder de diverses manières pour lancer des conversations locales sur le changement climatique : il peut être utile de se focaliser sur le travail des partenaires en matière de réduction des risques face aux catastrophes naturelles, d'analyser les changements de température/précipitations au niveau local et leur impact sur l'agriculture, ou bien de se concentrer sur le nombre de catastrophes naturelles. Ces points de départ sont importants car si le plaidoyer et la campagne ne répondent pas à un besoin ou

Liste d'objectifs proposés à long-terme

Objectifs de la politique

- Suivi des actions en cours des pays développés visant à réduire les émissions et campagne mondiale sur ce thème.
- Faire pression sur les pays développés pour qu'ils fournissent un financement adéquat des programmes d'atténuation et d'adaptation dans les pays en développement.
- Appeler les pays développés à réduire les obstacles au transfert Nord-Sud de technologies faible carbone, et à favoriser un plus grand partage des connaissances en matière de technologies faible carbone qui soient appropriées et développées sur le plan local.

- Réaliser et disséminer des recherches dans le domaine de modèles de développement durable avec un potentiel de montée en charge. Faire rendre des comptes à son propre gouvernement en matière de développement non durable - soit dans des secteurs spécifiques (énergie, transport, déchets, agriculture, industrie), soit à travers tous les secteurs.
- Développement et promotion d'approches de l'adaptation issues de la communauté ; veiller à ce que le financement de l'adaptation parvienne jusqu'aux populations les plus touchées et vulnérables au changement climatique.

Objectifs du processus

- Optimiser les capacités des partenaires en faveur du plaidoyer au niveau local et national.
- Promouvoir l'engagement de la société civile dans les négociations de l'ONU au-delà de 2010.
- Constituer des alliances au plan national et international pour influencer le résultat des négociations de l'ONU au-delà de 2010.
- Encourager l'intérêt du public pour les questions liées au changement climatique dans les pays en développement, pour développer la capacité d'action de masse après 2009.

Comprendre les perspectives des pays du Sud en matière de changement climatique

Les perspectives des pays en développement sur le changement climatique peuvent varier considérablement de celles des pays d'Europe. Les ONG des pays du Sud considèrent souvent la justice climatique comme une question de gouvernance économique : le besoin d'un partage équitable des ressources naturelles - terrains, eau, forêt et pêche - et de meilleures stratégies pour les exploiter.

En Inde, Christian Aid a appuyé en 2009 la formation d'une nouvelle coalition d'ONG (la Coalition du peuple sur le changement climatique) avec pour objectif de faire entendre la voix des populations rurales marginalisées dans les débats sur le changement climatique. La coalition a engagé le dialogue avec divers groupes - pêcheurs, indigènes, habitants des forêts, bergers et fermiers dans les zones sèches ou montagneuses - de neufs états indiens au sujet des menaces qui pèsent actuellement sur leurs moyens de subsistance et du problème croissant du changement climatique. Ce dialogue a abouti à une Charte des communautés sur la crise climatique - un manifeste ciblant le gouvernement indien et la communauté internationale.

La Charte appelle à inverser les politiques qui ont conduit à la dégradation systématique des ressources naturelles, dont ces communautés dépendent pour leur subsistance (forêts, pêche, terres agricoles, etc.). La coalition a dialogué avec ces groupes qui considéraient qu'il y avait un lien évident entre ce processus et le changement climatique.

Le manifeste réclame également le rétablissement du droit de gérer ces ressources, un plus grand respect du savoir de la communauté et la préservation de l'écosystème. Selon les groupes en question, c'est la meilleure façon de lutter contre le changement climatique.

La Charte a été publiée en Inde en octobre 2009. La coalition a également envoyé à Copenhague une délégation de leaders de la communauté et d'ONG pour faire pression sur la CDP15, en décembre 2009.

problème spécifiques, ils ne seront pas en phase avec les événements qui se déroulent dans et intéressent la société au sens large (voir ci-dessus « Comprendre les perspectives des pays du Sud en matière de changement climatique » dans l'encadré).

On peut faire un exercice de brainstorming pour voir de quelles manières le changement climatique affecte actuellement les efforts de développement - en réfléchissant à son impact sur les moyens de subsistance, la production agricole, la santé, l'éducation, la gestion des désastres naturels et l'économie nationale. Dans quelle mesure ses effets sont-ils déjà visibles ?

2. Identifier quels groupes seront les plus touchés

La plupart du temps, les désastres liés aux conditions climatiques touchent en priorité les communautés les plus pauvres. Les populations qui vivent déjà dans la précarité et manquent de moyens fixes de subsistance sont les moins préparées pour résister ou gérer des conditions météorologiques sévères et les désastres naturels - inondations, tremblements de

terre et sécheresse. L'âge, le sexe, la religion, la caste, l'appartenance ethnique et d'autres facteurs sociaux identitaires doivent tous être pris en compte quand on évalue les effets du changement climatique sur la population.

Nous avons l'exemple de Cavite City, aux Philippines, qui montre les effets diversifiés que produit le changement climatique sur différents groupes socio-économiques. La ville, qui se trouve dans la baie de Manille, est affectée par des événements météorologiques extrêmes : typhons, inondations et sécheresse, ainsi que la montée du niveau de la mer et la salinisation des nappes d'eau souterraines (effets caractéristiques du changement climatique). Mais tous les habitants ne sont pas touchés de la même manière. Une étude récente a montré que les populations pauvres, notamment les petits pêcheurs, producteurs, vendeurs et marchands de coquillages, et les petits métiers étaient plus touchés par ces effets que les populations vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté (salariés et micro-entrepreneurs détenant plus d'actifs). Les premiers souffraient des

Questions clés

- Qui sont les groupes/communautés touchés ?
- Dans quelle mesure divers facteurs affectent-ils la manière dont les populations sont touchées par le changement climatique : revenus, sexe, emploi, âge, appartenance ethnique, caste et classe ?
- Quels sont les enjeux climatiques les plus pressants auxquels ils doivent faire face ?
- Quels sont les enjeux climatiques à long terme ?
- De quel soutien et de quelles ressources financières les communautés/groupes touchés ont-ils besoin pour relever ces défis et diminuer leur vulnérabilité ?
- Ont-ils bénéficié d'un soutien quelconque du gouvernement local/national ?
- Qui doit leur fournir le soutien pour leur permettre de surmonter les défis auxquels ils font face ?
- Serait-il possible de faire pression sur ces personnes/gouvernements/institutions ? Comment les communautés peuvent-elles faire entendre leur voix ?

perturbations de leurs moyens de subsistance, de problèmes d'accès à l'eau potable, de la perte de biens domestiques et de moyens de gagner leur vie. Les groupes de populations à revenus plus importants vivaient dans des maisons construites en matériaux durables et pouvaient puiser dans leurs économies et leur capital pour survivre - ils étaient donc moins touchés.¹

3. Analyser la politique gouvernementale

L'étape suivante consiste à analyser la politique gouvernementale mise en œuvre dans ce domaine. Dans certains pays, les gouvernements auront déjà énoncé publiquement leur position et réfléchi sur le changement climatique. Ceci facilitera votre tâche. Dans d'autres cas - sans doute pour la majorité - il

Questions clés

- Y-a-t-il une prise de conscience du gouvernement au niveau national et local de l'impact du changement climatique sur la population de votre pays ?
- Que fait ou ne fait pas le gouvernement ? Quelles mesures prévoit-il de mettre en œuvre pour y remédier ?
- Existe-t-il au sein du gouvernement un ministère/une commission chargé(e) des questions de changement climatique ?
- Quels sont les plans/stratégies/politiques au niveau national ?
- En quoi ceux-ci affectent-ils les communautés (recueillez des informations) ? Peut-on les décrire comme étant des plans/stratégies/politiques en faveur des populations pauvres ?
- Pour les pays les moins avancés : le gouvernement a-t-il formulé un Programme national d'action pour l'adaptation (PANA) ? Les besoins des communautés (identifiés à la 2e étape) sont-ils pris en compte de manière adéquate dans le PANA ?
- Le changement climatique figure-t-il à l'ordre du jour des politiques sectorielles du pays : eau, agriculture, pêche, réduction des risques face aux catastrophes, gestion des forêts, etc. ?
- Quels mécanismes existent pour équilibrer d'une part les politiques nationales d'énergie et de développement et d'autre part le changement climatique et les objectifs de développement durable ? Si le gouvernement privilégie les premières, comment pourrait-il obtenir un meilleur équilibre ?

sera nécessaire de contacter le ministère concerné (le ministère de l'environnement, en général) pour

déterminer quelle est la position officielle du gouvernement.

Si de nombreux pays n'ont pas encore mis en place de politiques ou programmes nationaux pour réagir en urgence aux enjeux du changement climatique, on peut néanmoins constater que les actions et les déclarations de bonnes intentions sont en nette hausse. Au Kenya, par exemple, la politique sur le changement climatique est coordonnée par l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA), point focal de la CCNUCC pour le pays et autorité nationale chargée du Mécanisme de développement propre (MDP). Le ministère de l'environnement (ministère de tutelle de la NEMA) abrite le Comité de coordination des activités nationales sur le changement climatique (NCCACC). Le NCCACC est un comité pluridisciplinaire et interdépartemental qui conseille le gouvernement kényan sur la politique liée au changement climatique.

Toutes les parties prenantes sont représentées dans le comité, y compris les ministères, le secteur privé et la société civile. La prise en compte croissante des enjeux du changement climatique pour les stratégies nationales de développement durable, notamment le schéma ambitieux baptisé Vision 2030, a favorisé la focalisation sur le changement climatique. Le gouvernement, par le biais du ministère de l'environnement, a proposé la création d'un département entièrement dédié au changement climatique, avec son personnel et ses programmes spécifiques.

4. Comprendre la dimension internationale

Le changement climatique est un problème global exigeant une solution globale - voilà pourquoi il est si important que les discussions de l'ONU aboutissent à un accord. Explorez les liens entre les questions d'ordre local et national (évoquées à la 2e et 3e étape) et les négociations internationales.

La Bolivie propose un modèle très utile de coopération constructive entre l'Etat et les ONG en matière de changement climatique. Le gouvernement et les mouvements civiques s'expriment de la même voix et la position du gouvernement s'appuie fortement sur le savoir et l'expérience de la population indigène majoritaire. Le gouvernement bolivien a réclamé :

Questions clés

- Quelle est la position de votre gouvernement au sujet des discussions de l'ONU sur le changement climatique ?
- Quelle est la pertinence des discussions de l'ONU en ce qui concerne les problèmes de changement climatique au sein de votre communauté/pays ?
- Qui est chargé de la question du changement climatique au sein de votre communauté/pays ?
- Votre gouvernement a-t-il articulé sa position dans les négociations en visant à protéger le droit des communautés en termes d'accès à la santé, à l'eau, aux moyens de subsistance, etc. ?
- Si ce n'est pas le cas, comment pourrait-on influencer la position du gouvernement pour refléter les besoins de la population ?
- Quelles opportunités pouvez-vous identifier de nouer des liens avec des groupes de la société civile à l'étranger, afin de faire entendre vos préoccupations en matière de changement climatique dans d'autres pays et à l'ONU ? Par exemple, avez-vous associé vos activités nationales à des dates et processus clés au niveau international ? Voir également la section « Calendrier d'événements ».
- la justice environnementale et le partage des responsabilités, en tenant compte du fait que certains pays portent une plus lourde responsabilité que d'autres au niveau du changement climatique
- une critique du paradigme actuel du développement, jugé intenable par le gouvernement et la plupart des ONG en Bolivie qui sont d'avis qu'il encourage les inégalités

- le transfert de sommes d'argent importantes pour la technologie « propre », afin de faire la promotion du droit au développement durable et réel
- la reconnaissance par les gouvernements des pays du Nord de l'importance de l'adaptation et du coût que les Boliviens doivent déjà supporter
- la prise en compte d'un programme radical et progressif à Copenhague, mené par les mouvements civiques, qui soit enraciné dans leur réalité : fonte des glaciers, sécheresse et déforestation.

A cet effet, le gouvernement et les ONG en Bolivie ont présenté à Copenhague une proposition en 16 points, qui a été dévoilée à la CDP14 de Poznan en 2008. Hélas, les réalités politiques d'autres pays ne facilitent pas l'adoption d'une approche similaire.

5. Formuler vos exigences et développer la stratégie

Voici des recommandations clés qui vous aideront à formuler vos exigences et développer un plaidoyer ou une stratégie de campagne :

- ciblez vos interlocuteurs : les personnes ou les institutions qui détiennent le pouvoir de faire changer les choses
- identifiez vos alliés et les principaux obstacles
- visez une participation populaire maximum au développement et au déploiement du plaidoyer et/ou de la stratégie de campagne
- faites en sorte que vos exigences ou objectifs soient autant que possible conformes à la méthode SMART (spécifiques, mesurables, accessibles, réalistes et définis dans le temps)²
- essayez de formuler un ordre du jour qui soit « positif » - il ne doit pas seulement critiquer et condamner la politique gouvernementale, mais aussi faire des propositions ou présenter des exigences susceptibles d'apporter un changement durable
- mettez-vous d'accord sur un ensemble d'actions/activités qui permettront de remplir vos exigences (voir la 6e étape).

Campagne globale pour empêcher la Banque Mondiale de concéder un emprunt à l'Afrique du Sud pour de l'énergie « sale »

En février 2010, les activistes sud-africains et les partisans de la justice climatique d'une cinquantaine d'organisations de la société civile et de groupes communautaires ont lancé une campagne globale pour empêcher la Banque Mondiale d'accorder un emprunt de 3,75 milliards de dollars à Eskom (Commission sud-africaine pour l'approvisionnement en électricité) destiné à financer la construction d'une nouvelle centrale à charbon.

Ces militants ont constitué des alliances avec des activistes climatiques de l'UE et des Etats-Unis ; selon eux, l'emprunt démontre que l'on ne peut pas faire confiance à la Banque Mondiale pour gérer les fonds climatiques actuels et futurs.

A leur avis, en finançant la construction d'une centrale à charbon, par le biais du plus grand emprunt jamais

accordé à un pays africain, la Banque Mondiale montre qu'elle ne prend pas au sérieux la question du développement durable.

Ils soutiennent que non seulement ce financement est en contradiction avec l'objectif officiel initial de l'emprunt, qui était d'engager l'Afrique du Sud sur un parcours faible carbone, mais il doublerait aussi d'ici 2025 les émissions de combustibles fossiles d'Eskom et bloquerait le pays dans une logique énergétique à base de charbon, génératrice de fortes émissions.

Les militants réclament la création d'alternatives propres aux centrales à charbon en Afrique du Sud, qui pourraient être financées à partir des fonds gérés par les Nations Unies.

Voici l'exemple d'une formulation d'un ensemble d'exigences. Cette déclaration de positionnement a été rédigée par les organisations de la société civile philippine, en guise de contribution à la CDP14 en 2008.³ Remarque : ce n'est pas la même chose qu'un document de plaidoyer ou de stratégie de campagne, qui renferme normalement un ensemble d'objectifs d'engagement, ainsi qu'une analyse de l'environnement politique et de la campagne :

a) Message aux pays développés

« Les pays développés ont une responsabilité morale et éthique, du fait de leur rôle historique dans l'évolution rapide du réchauffement climatique, de prendre l'initiative pour veiller à ce que le réchauffement global des températures reste au-dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels. Nous appelons les pays développés à s'engager à réaliser des réductions majeures, drastiques et contraignantes de leurs émissions de gaz à effet de serre, en assumant leurs responsabilités pour prendre en charge le coût des dommages qu'ils ont fait subir à l'environnement.

« En vertu de la Convention, la contribution des pays développés au Fonds d'adaptation doit être d'au moins 1 % de leur produit intérieur brut annuel. »

b) Message aux pays en développement (y compris les Philippines)

« Le droit au développement ne donne pas la permission de déboiser les forêts, de creuser des mines, ni d'utiliser sans réserve des combustibles, de l'énergie et des technologies nocives qui exacerbent le changement climatique et présentent des risques sérieux pour l'environnement et la santé.

« L'adaptation doit être intégrée dans les plans de développement national et des allocations budgétaires doivent y être affectées. »

c) Mesures que tous les pays devraient mettre en œuvre

Le document de positionnement détaillait les mesures à mettre en œuvre par les gouvernements dans divers secteurs pour réduire les émissions. Il appelait notamment : à l'élargissement des programmes d'énergie renouvelable et à l'abandon progressif des centrales à charbon et nucléaires ; à l'efficacité énergétique ; et à une évolution vers l'agriculture et l'exploitation forestière durables : « Nous devons évoluer vers des habitudes de production et de consommation durables, surtout dans les pays développés, où les pratiques nocives sont mises en cause en ce qui concerne la crise du climat. »

Tribunal pour la justice climatique

En 2009, des organisations de la société civile bolivienne se sont rassemblées pour former un « tribunal international pour la justice climatique ».

Pendant deux jours, le tribunal en audience a entendu l'énoncé des problèmes liés au climat qui menaçaient les droits des indigènes et les Droits de l'Homme. A la clôture du tribunal, une déclaration non-contraignante a été adoptée, réclamant la reconnaissance de la légitimité morale du tribunal et exigeant l'officialisation du tribunal comme instance où pourraient être jugés, en toute légalité, les crimes environnementaux.

Le tribunal a fait l'objet de reportages majeurs dans la presse nationale et internationale ; le prix Nobel de la paix, Adolfo Pérez Esquivel, et la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies ont reconnu l'importance de ses travaux.

Un tribunal similaire a également été constitué à Bangkok lors de l'intersession de la CCNUCC au mois d'octobre, avec le soutien d'une coalition d'ONG basées en Asie. Les « témoins » venant du Bangladesh, des Philippines, de Micronésie, du Népal, de Thaïlande et d'Indonésie ont été entendus par un panel de juges, qui ont rendu leur verdict.⁷

6. Décider de l'action appropriée

Les actions et les événements sont d'autant plus efficaces qu'ils transmettent clairement un message, font intervenir tout un éventail de groupes, une participation en masse, un profil marqué dans l'opinion publique et s'ils visent des changements spécifiques.

En planifiant des activités, posez-vous les questions suivantes :

- quels sont les gouvernements/institutions/personnes à cibler ?
- quel **genre d'évènements/actions serait le plus efficace pour** nous aider à atteindre notre/nos objectif(s) d'ensemble ?
- comment faire participer d'autres groupes ?
- comment éduquer et mobiliser des personnes en masse ?
- comment mobiliser l'attention des médias ?
- comment faire pression sur les décideurs ?

Voici quelques suggestions :

- pétition ou promesse : action via des dépliants imprimés, ou par email en ligne
- marche ou manifestation pour la campagne
- accrochage de bannières dans des endroits publics
- présentation d'histoires – par le biais de médias, de tribunes publiques, de témoignages individuels – sur les effets néfastes du changement climatique
- service religieux ou prière commune (pour les partenaires œcuméniques d'Afrique ou d'Amérique latine)
- organisation d'évènements coïncidant avec des journées reconnues au plan international⁴ ou journées d'action globale sur le changement climatique
- utilisation de personnalités et de célébrités dans les appels à l'action.

7. Constituer des alliances avec d'autres ONG et acteurs de la société civile

Agir avec d'autres groupes est plus efficace qu'agir seul. Les gouvernements locaux et nationaux et leurs représentants élus, notamment les députés, seront plus enclins à écouter les voix qui se font entendre si elles sont nombreuses.

Il faut donc essayer, autant que possible, de nouer des liens solides ou de former des alliances avec d'autres groupes faisant eux aussi campagne sur le changement climatique. Il s'agira de trouver un équilibre pour adapter la diversité et la taille de la coalition à la puissance des messages qu'elle transmet.

Voici des exemples de groupes que vous pourriez contacter :

- groupes de lutte pour l'environnement
- groupes religieux
- groupes de mouvement social/droits civiques
- groupes d'indigènes
- organisations de jeunes/étudiants
- groupes de femmes
- syndicats
- consortium d'entreprises/groupes d'affaires.

L'expérience de la récente campagne Countdown to Copenhagen montre qu'un plaidoyer d'alliances internationales multiplie nos chances d'influencer les politiques nationales et internationales, particulièrement sur les questions d'envergure mondiale.

Conseils pour les communiqués de presse

- Le message doit être concis et percutant (et tenir sur un seul feuillet, si possible).
- Énoncez le message dans les deux premiers paragraphes (en répondant aux 5 « Q » : Qui, Quand, Quoi, à Quel endroit et pour Quoi).
- Fondez-vous sur des chiffres clés et des faits marquants (surtout sur le plan local, s'ils sont disponibles).
- Insérez une citation percutante d'un membre de la communauté (employant des mots frappants et des arguments clairs).
- Servez-vous de citations pour encourager les populations ou les politiques à agir et attirer leur attention sur la question.
- Tapez systématiquement votre communiqué de presse dans un traitement de texte (et vérifiez l'orthographe).
- Ajoutez une note à l'intention du rédacteur (incluez des coordonnées : celles de votre porte-parole et pour obtenir des renseignements).

Une autre voie à explorer est celle des réseaux nationaux et continentaux de lutte contre le changement climatique. Exemples : le CSO, Groupe de travail sur le changement climatique et le développement (aux Philippines), l'Alliance panafricaine pour la justice climatique, le forum de développement sur le changement climatique (Bangladesh), et en Bolivie, la Plataforma Boliviana Sobre Cambio Climático (Plateforme bolivienne sur le changement climatique).

Les partenaires œcuméniques pourraient se renseigner sur les travaux réalisés par les églises et réseaux d'églises dans le domaine du changement climatique. Par exemple, la Conférence pacifique des églises et la Conférence des églises pour toute l'Afrique sont deux organisations qui agissent désormais dans ce domaine. Les partenaires peuvent aussi envisager une alliance avec l'APRODEV – voir ci-dessus.

L'Alliance panafricaine pour la justice climatique est une coalition internationale en plein essor. Il s'agit d'une coalition d'organisations de la société civile du continent africain, réunies autour d'un objectif commun de promotion et de plaidoyer en faveur d'un développement axé sur le climat et l'équité, qui considère le changement climatique comme étant le moteur essentiel du développement durable. Recrutant actuellement ses membres parmi les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires, les coalitions nationales et réseaux régionaux, l'APJC vise à cristalliser les efforts épars de la société civile en faveur d'un plaidoyer et d'une action coordonnée contre le changement climatique, pour s'assurer que des mesures d'intervention en faveur des pauvres et axées sur les personnes soient prises en compte du moment où les gouvernements cherchent à intégrer le changement climatique dans les stratégies nationales de développement.

Dans le cadre de son mandat, l'APJC collabore et encourage les alliances stratégiques avec des partenaires internationaux, des gouvernements nationaux, des organismes publics régionaux ainsi que des particuliers ayant les mêmes aspirations qu'elle, afin que la voix de l'Afrique se fasse entendre dans la négociation internationale.

L'alliance regroupe actuellement 102 organisations réparties dans 37 pays d'Afrique.

8. Recueillir des informations

Le recueil des informations est particulièrement crucial pour communiquer les effets du changement climatique. Dans n'importe quelle communication, plaidoyer ou document en projet, il est utile d'inclure des témoignages authentiques de personnes affectées par les effets du changement climatique. Or, il n'est pas toujours facile de prouver que le changement climatique est seul responsable de la vulnérabilité accrue d'une communauté, ou de la dégradation de l'environnement. Si vous liez les analyses scientifiques aux témoignages personnels, vous aurez des preuves déterminantes de l'impact du changement climatique sur les populations pauvres et leur capacité de développement.⁵

C'est parfois difficile de recueillir des preuves visuelles de l'impact du changement climatique. Imaginez-vous en train d'essayer de saisir, dans un seul cliché, le déplacement d'une communauté du littoral, suite à la montée du niveau de la mer qui s'est perpétrée



Des représentants de la Plateforme bolivienne pour la justice climatique, en tête de la marche qui traverse Copenhague, à l'occasion de la Journée mondiale pour la justice climatique. Selon les estimations, 100 000 personnes ont participé au défilé

sur plusieurs générations ! De plus, le changement climatique n'est souvent pas la seule cause d'un désastre, d'une dégradation ou de la vulnérabilité accrue des populations - il est donc difficile de le mettre en cause quand on voit la sécheresse se manifester par une terre aride et stérile. Néanmoins, grâce à la vidéo et à la photographie, on peut parfaitement illustrer la vulnérabilité des populations face au changement climatique. **Quelles que soient les histoires que vous racontez, veillez à vous appuyer sur des preuves scientifiques de l'impact de la hausse des températures ou d'autres preuves du changement climatique ; assurez-vous que la perspective de la personne**

en question recouvre des changements qui sont intervenus dans les vingt ou trente ans qui viennent de s'écouler, voire plus.

9. Utilisation des médias et d'Internet⁶

Quelles que soient les activités que vous décidez d'organiser, leur impact sera toujours plus important si elles sont couvertes par les médias (journaux, radio, télévision et sites Internet). Une seule histoire proéminente peut attirer l'attention des politiques. Pourquoi ne pas présenter votre activité sous forme d'un reportage ? (Voir page 30 la section « Conseils pour les communiqués de presse ».)



Bar Jesang Handhu, un berger indien du Gujrat, défile dans Copenhague aux côtés des supporters de la campagne Countdown to Copenhagen, pour réclamer qu'un accord équitable, ambitieux et légalement contraignant soit le fruit des discussions sur le climat

10. Mesurer l'impact

La dixième et dernière étape consiste à faire régulièrement une revue des activités en cours - c'est essentiel si vous voulez mesurer l'impact de votre plaidoyer. Cela vous aidera aussi à vous assurer que les revendications de votre campagne restent bien pertinentes. Votre stratégie va inévitablement changer avec la mise à jour de nouvelles informations et l'évolution de votre acquisition d'expérience sur la question.

Les indicateurs pouvant servir à mesurer le succès incluent :

- le changement de position du gouvernement, ou des négociateurs de la CCNUCC
- l'implication des personnes/communautés dans le processus
- l'étendue de la mobilisation populaire
- les informations recueillies
- la réaction des médias
- la réaction des politiques
- la réaction des alliés sur le plan national et international.

Bonne chance !

Notes

- 1 Ramon Faustino M Sales Jr, *Mainstreaming Community-based Adaptation to Climate Variability and Sea-level Rise into Integrated Coastal Management: The Case of Cavite City, Philippines*, voir <http://www.bcas.net/2nd-cba/Documents/tc-3a/ramon.pdf>
- 2 **Spécifiques** – les objectifs doivent spécifier le but recherché ; **Mesurables**– il faut pouvoir mesurer si les objectifs ont été atteints ou non ; **Accessibles**– les objectifs que vous définissez sont-ils accessibles et réalisables ? ; **Réalistes**– pouvez-vous réellement atteindre les objectifs fixés en partant des ressources dont vous disposez ? **Définis dans le Temps**– quand souhaitez-vous atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés ? Voir www.learnmarketing.net/smart.htm
- 3 *The Philippines Civil Society Organisations' (CSO) Positions on Climate Change and Development: Inputs to the Philippines Position in Climate Change Negotiations at COP14 (Organisations de la société civile aux Philippines : Contribution de la position des Philippines aux négociations sur le changement climatique à la CDP14)*, Third World Network, 2008.
- 4 Par exemple, la Journée mondiale de l'eau (22 mars), la Journée mondiale de l'environnement (5 juin), ou la Journée mondiale de l'alimentation (16 octobre). Pour la liste complète des journées officielles de l'ONU, voir www.unac.org/en/news_events/un_days/international_days.asp
- 5 Pour des exemples de perspectives de la communauté locale, voir : *Human Face of Climate Change*, Christian Aid, 2007
- 6 Adaptation d'après *Action Guide: Global Week of Action on Trade, 10-16 April 2005 (Guide d'action : Semaine mondiale d'action sur le commerce, 10-16 avril 2005)*, Ecumenical Advocacy Alliance, 2004.
- 7 Pour le texte du verdict, voir : <http://tckctckck-asia.org/wp-content/uploads/2009/10/Climate-Tribunal-verdict-061009.pdf>

GLOSSAIRE



Le théâtre pour la jeunesse de Sidlak, basé aux Philippines, une initiative de FORGE. Les jeunes qui ont quitté l'école prématurément apprennent en dansant à s'exprimer face aux problèmes de leur vie quotidienne : drogue, pollution et environnement, crimes, abus et règles de commerce non équitables

- **Adaptation** : processus consistant à protéger les populations et l'infrastructure d'un pays ou d'une région contre l'impact/les effets néfastes des changements climatiques.
- **APRODEV** : association des organisations de développement et d'aide humanitaire européennes liées au Conseil œcuménique Mondial des Eglises.
- **Atténuation** : processus qui s'attaque aux causes du changement climatique en réduisant les émissions anthropiques de gaz à effet de serre.
- **Cancun 2010** : les parties de la CCNUCC se rencontreront en décembre 2010 à Cancun (Mexique) pour convenir de nouveaux engagements et actions dans le cadre de la Convention et du protocole de Kyoto ; ces accords entreront en vigueur après 2012.
- **CCNUCC** : la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal instrument global pour débattre d'une réponse internationale au changement climatique.
- **CDP** : conférence annuelle des parties.
- **CH₄** : méthane – gaz à effet de serre.
- **Changement climatique** : modification durable et globale des paramètres climatiques et météorologiques de la Terre – dépassant les simples cycles naturels – due aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre.
- **Climat** : conditions météo standard relatives à un endroit particulier.
- **CO₂** : dioxyde de carbone – gaz à effet de serre.
- **Compensation carbone** : mécanisme d'achat et de vente de crédit ou de permis d'émissions de gaz à effets de serre, pour permettre aux entreprises et aux pays de se conformer à des objectifs spécifiques sectoriels ou nationaux de réduction des émissions. Dans le cadre du Protocole de Kyoto, plusieurs programmes d'échange ont été sanctionnés par les Nations Unies, comme les projets MDP (Mécanisme pour un développement propre) et les échanges de quotas.
- **Countdown to Copenhagen** : campagne de lutte contre les changements climatiques menée par Christian Aid et par les autres agences de l'APRODEV, visant la réunion de la CCNUCC à Copenhague en 2009 et appelant les pays riches à réduire drastiquement leurs émissions de CO₂ et à financer l'adaptation et le développement propre des pays les moins riches.

- **Déclaration de Rio** : déclaration adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, où les pays se sont rassemblés pour signer la CCNUCC.
- **Droits au développement dans un monde sous contrainte carbone (DDMCC)** : méthodologie soutenue par Christian Aid pour le partage équitable du poids du changement climatique à l'échelle mondiale, calculé selon le principe de la CCNUCC de responsabilités communes, mais différenciées des pays et de leurs capacités respectives.
- **Emissions de gaz à effet de serre (GES)** : dégagement dans l'atmosphère de gaz (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux et gaz fluorés) découlant d'activités humaines : production d'énergie, industrie, transport, agriculture, déchets, coupe des forêts, etc.
- **Fonds d'adaptation** : Fonds des Nations Unies destiné à financer les efforts d'adaptation dans les pays en développement. Bien que la décision de création de ce Fonds ait été prise très tôt, lors de la 7e Conférence des parties en 2001, le Fonds n'est toujours pas complètement opérationnel. On prévoit qu'il le sera en 2009. Le Fonds sera initialement financé par un prélèvement de 2 % sur la valeur monétaire des unités de réduction d'émissions certifiées, obtenues dans le cadre de projets MDP. Cependant, il pourrait finir par incorporer d'autres sources de financement.
- **GIEC** : Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le GIEC rassemble, sous l'égide des Nations Unies, des scientifiques de premier plan spécialistes du climat qui se réunissent tous les 6 ans, afin d'examiner et d'analyser les derniers travaux sur le changement climatique pour aboutir à un consensus scientifique sur le changement climatique sur le plan mondial.
- **Impact du changement climatique** : effets directs des changements climatiques sur le plan hydrologique/météorologique ou socio-économique : hausse des températures, tempêtes plus fortes et plus fréquentes, hausse du niveau de la mer, sécheresse, inondations, fonte des glaciers etc. (facteurs hydro-météorologiques) ; en parallèle, baisse du rendement des cultures, diminution des réserves de poissons, maladies, famine, migration, etc. (facteurs socio-économiques).
- **Mécanisme pour un développement propre (MDP)** : créé dans le cadre du protocole de Kyoto. Le projet MDP permet aux pays visés à l'Annexe 1 de remplir certains de leurs objectifs de réduction en finançant des projets de réduction des GES dans les pays en développement (en général, dans le secteur de l'industrie et de l'énergie).
- **N₂O** : oxyde nitreux – gaz à effet de serre.
- **Pays non-visés à l'Annexe 1** : n'importe quel pays faisant partie de la CCNUCC, mais qui n'est pas listé dans l'Annexe 1.
- **Pays visés à l'Annexe 1** : liste de 40 nations industrialisées (pays développés et pays à l'économie en transition) visées à l'Annexe 1 de la CCNUCC, qui ont pris des engagements contraignants en faveur de l'atténuation et ont d'autres obligations en vertu de la Convention et du Protocole.
- **Protocole de Kyoto** : ajout à la CCNUCC signé en 1997, mais qui n'est entré en vigueur qu'en 2005. Il définit des objectifs légalement contraignants de réduction d'émissions pour les pays visés à l'Annexe 1.
- **Réchauffement planétaire** : hausse de la température moyenne de la planète causée par les émissions croissantes de gaz à effet de serre anthropiques (issus d'activités humaines), qui absorbent le rayonnement infrarouge émis par la Terre.
- **Time for Climate Justice** : nom de la campagne sur le changement climatique menée par les agences de l'APRODEV, visant la CCNUCC, qui appelle les pays riches à réduire drastiquement leurs émissions de CO₂ et à financer le développement propre et l'adaptation des pays les moins riches.
- **Transfert de technologie propre** : transfert de nouvelles technologies faibles en émissions carboniques - soit par le biais de matériel (turbines éoliennes, panneaux solaires), soit en donnant l'accès au savoir-faire de fabrication. Concerne généralement des transferts Nord-Sud, mais les transferts peuvent également être dans le sens Sud-Sud.

CALENDRIER D'ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2010

Date	Èvènement	Lieu
8-9 avril	Forum économique mondial Amérique latine-Caraïbes	Cartagena, Colombie
9-11 avril	Réunion de la CCNUCC	Bonn, Allemagne
19-22 avril	Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre	Cochabamba, Bolivie
22 avril	Journée mondiale de la Terre 2010 – 40e anniversaire	
10-11 mai	Mercosul (Marché commun des pays du Sud) – réunion sur l'Inde	Montevideo, Uruguay
31 mai – 11 juin	Intersession de la CCNUCC	Bonn, Allemagne
5 juin	Journée mondiale de l'Environnement	
25-26 juin	Sommet du G8	Muskoka, Canada
26-27 juin	Sommet du G20	Toronto, Canada
20-22 septembre	Sommet du millénaire +10	New York, Etats-Unis
16 octobre	Journée mondiale de l'Alimentation	
17 octobre	Journée mondiale de la Pauvreté	
29 novembre – 10 décembre	CDP16 CCNUCC	Cancun, Mexique
4 décembre	Journée internationale d'action en faveur du climat	

LISTE DE SOURCES CLÉS SUR LE WEB

Campagne Time for Climate Justice (L'heure est à la justice climatique)
www.climatejusticeonline.org

Bread for All (Pain pour le prochain)
www.brotfueralle.ch/fr/francais/

Brot für die Welt (Pain pour le monde)
www.brot-fuer-die-welt.de/english

Christian Aid
www.christianaid.org.uk

Eglise de Suède
www.svenskakyrkan.se

DanChurchAid, Danemark
www.danchurchaid.org

Diakonia
www.diakonia.se/english

EED
www.eed.de

Finn Church Aid
www.kua.fi/en

ICCO, Pays-Bas (Organisation inter-églises de coopération au développement) :
<http://www.icco.nl/delivery/icco/fr/>

Inspiration
www.inspiration.org

Norwegian Church Aid
www.nca.no/en/

Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat :
www.ipcc.ch

Secrétariat de la CCNUCC (contient des informations utiles sur les négociations actuelles et les textes des traités) :
www.unfccc.int

Réseau Action Climat (voir aussi « Réseau Action Climat » dans la section « Aider les pays du Sud dans leur plaidoyer et leurs campagnes sur le changement climatique » pour les liens vers les sites Internet régionaux du RAC) :
www.climateenetwork.org

Climate Justice Now! :
www.climate-justice-now.org

Campagne Climat Mondiale/ Journée internationale d'action sur le climat (12 décembre 2009) :
www.globalclimatecampaign.org

Alliance panafricaine pour la justice climatique :
www.pacja.org

World Resources Institute (bonne source d'information sur les chiffres et les politiques du changement climatique)
www.wri.org/climate

Climate progress : source d'information sur la science climatique, les solutions et les politiques
www.climateprogress.org/2010/02/17/an-illustrated-guide-to-the-latest-climate-science/

UK Met Office (Office météorologique britannique)
www.metoffice.gov.uk/climatechange

L'ALLIANCE APRODEV



actalliance



Brot
für die Welt



Church of Sweden 

La Cimade
L'humanité passe par l'autre



INSPIRATION



Cette boîte à outils est une initiative de la campagne Time for Climate Justice de l'APRODEV. L'APRODEV est l'association des 17 organisations majeures de développement et d'aide humanitaire européennes liées au Conseil œcuménique des Eglises. Au rang de ses membres figurent notamment : Eglise de Suède, Diakonia, Norwegian Church Aid, DanChurch Aid, Finn Church Aid, ICCO, EED, Brot für die Welt, Bread for All et Christian Aid.